



L'Éducation, L'Enseignement, La Recherche, La Culture

**Michel Serres
fait sa guerre**

**Crise
La facture
sociale**



lue
2008.fr

**Présidence française
Noël au tison**

TICK'ART

DES ACTIONS CULTURELLES SUR MESURE !

2008
2009



Enseignants, formateurs,
organisez vos sorties scolaires
avec Tick'Art

RENSEIGNEZ-VOUS

01 41 850 900

www.tickart.iledefrance.fr

 **Île de France**

Revue de la
Fédération Syndicale
Unitaire
104, rue Romain
Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél :
fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0710-S07429
N° ISSN : 1246-077 X
Directeur
de la publication :
Gérard Aschieri
Rédaction :
Marianne Baby
Jean-Michel Drevon,
Émmanuel Guichardaz
Élizabeth Labaye,
Claudie Martens,
Jacques Mucchielli,
Conception :
agence Naja

Publicité :
Com d'habitude
publicité
Clotilde Poitevin
25, rue Fernand-Delmas
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
E-Mail :
contact@comdhabitude.fr

TICKART p. 2
CASDEN p. 31
Laboratoire
BOIRON p. 32
Joint à ce numéro,
un 8 pages FSU
Rhône-Alpes

Compogravure : CAG
Impression : SIEP

Prix au numéro :
0,40 €
Abonnement : 4 €
Si vous changez
d'adresse, veuillez
communiquer
vos nouvelles
coordonnées
à votre syndicat.



sommaire

sociales

Grève pour l'emploi

5

Crise : la facture sociale

6

publiques

Balladur : réforme
des collectivités

8

éducatives

Enseignants chercheurs

12

Suites du 20

13

c'est demain

Les jouets de demain

24

culture

La science au musée

28

DOSSIER

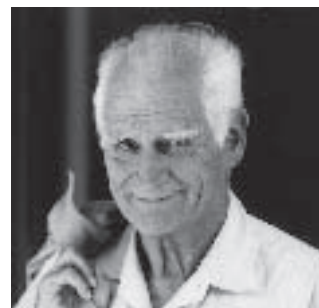
Présidence française de l'UE : Noël au tison

La présidence de l'Union
Européenne a été assu-
rée par la France de
juillet à décembre 2008.
Alors que le Président
de la république s'était
fixé quatre grands chan-
tiers, la crise écono-
mique s'est invitée...



Michel Serres fait sa guerre

Ce mois-ci, nous avons
rencontré Michel Serres
à l'occasion de la sortie
de son dernier livre « La
Guerre mondiale ».



édito

Bonnes fêtes, tout de même !



Gérard Aschieri

Dans le contexte de crise économique que nous connaissons et face à un gouvernement qui persiste dans une politique de régression, de démantèlement des droits, de casse du service public, la responsabilité du mouvement syndical est sans aucun doute de construire une riposte unitaire autour des vraies réponses que constituent une dynamique de développement économique et social durable, une politique salariale ambitieuse, la lutte contre le chômage, le renforcement de la protection sociale, le relèvement des minima sociaux, l'amélioration et la défense des services publics.

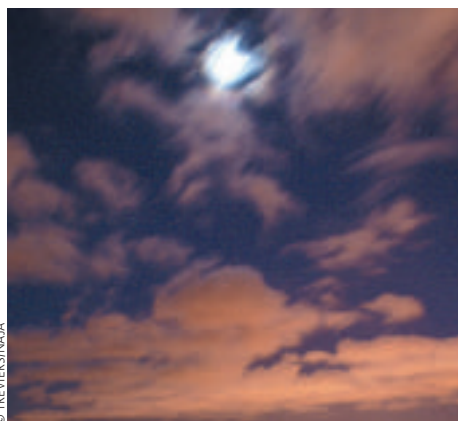
C'est dans cette perspective que la FSU entend se placer. Le succès de la mobilisation du 20 novembre ne peut que nous y encourager. C'est pourquoi nous voulons poursuivre l'action dans l'éducation. En même temps nous avons participé à la décision des huit organisations syndicales françaises d'élaborer une plateforme commune et d'impulser une journée d'action unitaire début 2009. Nous ferons tout pour que l'une et l'autre de ces perspectives se concrétisent y compris par le recours unitaire à la grève.

Belem

La ville de Belem, située au nord du Brésil, va accueillir en janvier 2009, la 8^e édition du FSM. Le FSM qui sort d'une séquence d'innovations (Forum polycentrique (2007), première édition en Afrique (Nairobi, en 2007), journée mondiale d'action en 2008) va poursuivre son évolution : à la fin de chaque journée, un temps sera dédié à la construction d'alliances, d'actions, de campagnes. Confrontés à des crises majeures : une crise du néolibéralisme, une crise écologique, une crise géopolitique et une crise démocratique, les mouvements à la base des FSM auront la lourde responsabilité de faire le lien entre ces crises, tout en mettant en évidence leurs conséquences sur les guerres et les libertés mais aussi d'impulser et de coordonner les initiatives. « Identifier les dénominateurs communs à tous, à partir desquels nous pouvons organiser des formes d'actions collectives mettant en avant notre pluralité, telle est notre proposition ». La FSU qui participera au FSM de Belem, fait sienne cette proposition formulée par la CSI (Confédération Syndicale Internationale) dans le cadre du débat stratégique du FSM.

> RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Poznan avant Copenhague



© TRÉVIER/SINAJA

La conférence de Poznan prépare celle de Copenhague qui doit renouveler le protocole de Kyoto.

La conférence sur le climat de Poznan, qui réunit les représentants de 190 pays jusqu'au 12 décembre, vise à avancer sur la voie d'un nouveau texte en remplacement du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), qui expire en 2012. L'objectif est la signature d'un accord en décembre 2009 à Copenhague. Selon les experts internationaux du GIEC, les émissions de gaz à effet de serre doivent impérativement cesser de croître dans les quinze ans puis plonger radicalement, pour contenir la hausse de température en deçà de 2 degrés en 2100. Rappelons que Kyoto est le seul traité international imposant des

objectifs de réduction des GES aux pays industrialisés (-5 % sur 2008-2012).

Sur la période 1990-2006 (1990 étant l'année de référence), les émissions des pays industrialisés ont globalement baissé de -4,7 %. Cependant, ce résultat est dû aux réductions dans l'ex-bloc de l'Est (37,6 %) entre 1990 et 2000 après la fermeture de nombreuses installations énergétiques et industrielles obsolètes. Depuis elles ont recommencé d'augmenter. Au final on atteint +2,3 % entre 2000 et 2006 pour les 40 pays industrialisés signataires. L'enjeu est de définir des engagements au-delà de 2012, en enrôlant les États-Unis (seul pays industrialisé à n'avoir pas ratifié Kyoto), mais aussi les « Cinq grands » – Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud, Mexique – qui polluent désormais autant que les pays industrialisés. Il faut construire aussi l'architecture financière du futur accord : qui finance quoi et comment, alors que les besoins sont considérables, estimés en centaines de milliards de dollars par an pour limiter le réchauffement, en dizaines de milliards annuels pour l'adaptation. Une note d'espoir : les États-Unis sont pour la dernière fois représentés par l'équipe Bush, et le président élu Barack Obama s'est déjà engagé à ramener les émissions de gaz à effet de serre des États-Unis à leur niveau de 1990 d'ici 2020.

CLAUDIE MARTENS

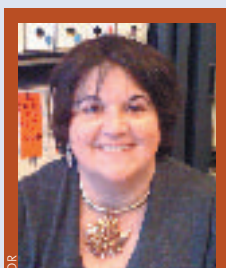
MÉTIER

Archéologue préventive

Corinne Charamond est archéologue, responsable d'opération à l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive. Affectée en Ile-de-France, son travail consiste à faire des diagnostics d'archéologie préventive, en préalable à des projets d'aménagements, de construction d'écoles, de logements...

Concrètement, après une recherche documentaire préalable, il s'agit de réaliser des tranchées dans le sous-sol concerné par un projet, afin de déterminer s'il existe une probabilité de vestiges archéologiques enfouis. Si le diagnostic est positif, un rapport est rédigé et envoyé au promoteur du projet, qui peut alors faire appel à l'INRAP... ou à un opérateur privé pour réaliser les fouilles.

L'archéologie préventive est, depuis de nombreuses



DR
Corinne Charamond

Assistant d'étude à l'INRAP

années, menacée par les différentes restructurations, les modifications de la législation et les restrictions budgétaires. « Nous ne sommes que 2000 sur la France entière, et pour faire face aux surcroûts d'activité, on fait appel à des CDD ».

Autre sujet de mécontentement, la décision de délocalisation du siège à Reims, incompréhensible alors même que 85 % de l'établissement est déjà déconcentré en province, et que les tutelles (Ministère de la Recherche et Ministère de la Culture) restent à Paris... 128 des 130 agents ont d'ailleurs envoyé une lettre de refus.

Des mobilisations en perspectives, donc, à concilier avec la vie de famille (Corinne a trois enfants), les responsabilités professionnelles et les responsabilités syndicales au sein du Syndicat National des Affaires Culturelles, le SNAC-FSU.

Emmanuel Guichardaz

> FUSION ASSEDIC ANPE

En grève pour l'emploi

Avec 60 % et 14 598 agents grévistes, 400 agences fermées, la grève de l'ANPE le 1^{er} décembre a été un succès exceptionnel, dans un contexte où le chômage risque d'exploser dans les prochains mois.



À l'appel des huit syndicats de l'ANPE (SNU-ANPE/FSU, CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC, FO, SUD et UNSA), les agents de l'agence ont exigé massivement de meilleures conditions de travail et une revalorisation des salaires, dans le contexte de la fusion contestée avec l'Assedic, qui devrait être effective en janvier 2009.

En effet, les agents de l'ANPE étant moins payés que ceux des Assedic, il serait donc légitime de les rapprocher de leurs collègues avant la fusion.

Quant au statut, il est très menacé, puisque l'objectif est d'harmoniser la situation entre les 28 000 agents publics de l'ANPE et les 15 000 de l'Assedic, de droit privé ; et les personnels seront incités à « choisir »

la convention collective du nouveau pôle, qui devrait être élaborée dans les prochains mois.

D'autre part, avec l'augmentation du chômage malheureusement prévisible dans les prochains mois, le suivi du RSA, (plusieurs centaines de milliers de personnes) la fin des dispenses de recherche d'emploi, il faudrait des créations d'emploi, or, il a été annoncé pour l'instant un simple maintien des effectifs pour 2009 : cela sera évidemment insuffisant pour assurer un accueil de qualité. La direction de l'ANPE envisage même de mettre en place des plateformes téléphoniques qui remplaceront à terme les agents! Scandaleux aussi bien pour l'emploi que pour les chômeurs eux-mêmes!

Le SNU-ANPE a sur le fond dénoncé cette fusion car, s'il n'y a pas d'opposition au rapprochement géographique ou à la concertation entre les deux organismes, la même personne selon le syndicat ne peut s'occuper du suivi de la recherche d'emploi et de son indemnisation. Ce sont deux métiers différents, qui demandent des qualifications! Le futur « pôle emploi » devra compter avec les personnels. L'objectif d'un grand service public de l'emploi est à l'ordre du jour.

ELIZABETH LABAYE

Prisons françaises

La situation des prisons en France est régulièrement dénoncée... Aujourd'hui, c'est un rapport présenté par le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe qui fait état de conditions de vie inacceptables dans les prisons du pays. Sont notamment pointés le surpeuplement, la promiscuité, la vétusté des installations et des conditions d'hygiène... « le nombre élevé de suicides est un symptôme des déficiences structurelles du système pénitentiaire ». Enfin, si le plein respect des droits de l'Homme ne devrait pas souffrir des considérations sécuritaires, « certaines politiques françaises en matière de prison et d'immigration risquent d'affaiblir la protection de ces droits ». Devant l'urgence de cette situation, le projet de loi pénitentiaire, présenté au conseil des ministres en juillet dernier, n'est en rien à la hauteur des enjeux. La FSU demande au gouvernement d'en améliorer le contenu et de le soumettre au parlement dans les plus brefs délais.

Un pays qui a peur de sa jeunesse

« La France n'est pas assez riche de ses enfants pour qu'elle ait le droit d'en négliger un seul », affirme le préambule de l'ordonnance de 1945. Et aujourd'hui ? La commission Varinard, chargée d'une refonte de l'ordonnance de 1945 relative aux mineurs délinquants, vient de rendre ses conclusions. Conformément à la lettre de mission de Rachida Dati, ses préconisations vont dans le sens d'une disparition du principe même de l'ordonnance de 1945, à savoir la priorité aux missions d'éducation et de prévention. Possibilité d'incarcérer des enfants dès l'âge de 12 ans, création d'un tribunal correctionnel pour les mineurs récidivistes de 16 ans, disparition des mesures éducatives,... telles sont les grandes lignes d'un régime plus dur qui nie la primauté de l'éducatif et privilégie la répression. Devant l'indignation que suscite l'idée de mettre en prison des enfants de 12 ans, Madame Dati met en avant le rajeunissement

de la délinquance ! La FSU s'oppose au démantèlement de la justice des mineurs, notamment en exigeant le maintien de l'esprit de l'ordonnance de 1945, du principe d'éducabilité des jeunes délinquants et celui de la double compétence civile et pénale de la PJJ. Elle demande la fermeture des EPM qui banalisent l'incarcération et revendique un service public d'éducation indépendant de l'administration pénitentiaire au sein du ministère de la Justice. Partie prenante de la mobilisation des personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse contre la casse de leur institution, la FSU reste impliquée dans le Collectif Liberté Égalité Justice (CLEJ) rassemblant syndicats et associations contre les nouvelles lois sécuritaires. Le SNPES-PJJ a d'ores et déjà décidé de construire une large mobilisation en lançant un mouvement de grève reconductible dès que le gouvernement fera connaître ses décisions.

Crise : la facture sociale

Plan de sauvetage des banques, plan de relance de l'économie, les plans publics se succèdent, reléguant le social au second plan. Ce sont pourtant les salariés qui payeront la facture.



L'automobile est particulièrement touchée.

© TRÉVIER/ANAJA

La récession est désormais bien installée. Certes, les mesures prises ont permis de juguler la panique de la finance, mais le G20, pauvre en décisions concrètes malgré quelques annonces de mesures de régulation, n'a enclenché aucune dynamique dans l'économie réelle. La consommation, déjà en berne au début de l'été, continue à chuter avec des effets immédiats sur l'emploi.

210 millions de chômeurs

Pour le BIT (bureau international du travail), « le nombre de chômeurs (dans le monde) pourrait passer de 190 millions en 2007 à 210 millions fin 2009 ». L'économie américaine a détruit 159 000 emplois en septembre, un record depuis mars 2003. En France, les mises en chômage technique, et les licenciements se multiplient dans le secteur privé, et le gouvernement ne renonce pour l'instant pas à son gigantesque plan social dans la fonction publique. Les annonces du président de la république ne sont pas à la hauteur ! Mise à part une relance relative des contrats aidés, déjà dis-

cutables, on voit surtout poindre des mesures de flexibilité (CDD sans limite de durée, travail le dimanche...) et on peut s'étonner de l'obstination du gouvernement à vouloir faire travailler les seniors plus longtemps (70 ans !) alors même que les jeunes ont les plus grandes difficultés à trouver un emploi.

Travailleurs pauvres ou classes moyennes, l'ensemble des salariés devraient payer lourdement les politiques menées. L'automobile est particulièrement touchée de Renault à Volvo, mais la plupart des secteurs (bâtiment, services, tourisme), ont déjà commencé à fléchir. Le plan de relance de Sarkozy a choisi à cet égard une prime à la casse de mille euros peu propice à la modernisation d'une industrie très polluante.

Baisse du pouvoir d'achat

L'augmentation du salaire moyen des Français devrait également ralentir l'an prochain, avec une hausse de 3,1 % contre 3,3 % attendus cette année. Et la croissance devrait s'établir entre 0,2 % et 0,5 % du PIB en 2009. Le gouvernement a dû revoir ses prévisions d'emploi pour l'an prochain. En tenant compte de la relance des contrats aidés dans le secteur non marchand, les destructions d'emploi pourraient atteindre le nombre de 13 000, alors que le gouvernement espérait en Septembre près de 100 000 créations d'emploi !

L'inquiétude face à la crise financière, partagée par les 3/4 des Français, est donc très forte, plus encore chez les ménages modestes, et la peur de devenir un jour SDF est prégnante.

Dans ce contexte, la prime de Noël (versée aux bénéficiaires du RMI et aux chômeurs en fin de droits) a été portée à 220 euros, majorée de

Plan Sarkozy

Otre la disproportion avec les moyens pour la sauvegarde du système bancaire et financier, le plan de « relance » annoncé par le président de la République a comme caractéristiques d'ignorer l'investissement dans les services publics et la situation des salariés et chômeurs.

S'il comporte des mesures ponctuelles et limitées envers les plus défavorisés, rien n'est envisagé pour permettre une politique salariale susceptible de contribuer à une relance de la consommation. Il laisse entières également les questions relatives à la protection sociale et aux minima sociaux. Se focalisant sur quelques secteurs indus-

triels, certes importants, comme l'automobile, il propose des mesures à court terme et écarte tout investissement d'avenir dans les fondamentaux que sont les services publics et notamment l'éducation et la recherche.

Ce faisant, il empêche les pouvoirs publics de jouer tout leur rôle y compris en termes de lutte pour l'emploi. Comment comprendre que soient maintenues les 30 000 suppressions d'emplois dans la Fonction publique alors que le chômage s'aggrave et que les besoins de formation, de régulation, de sécurité, de santé, de solidarité sont aussi criants ?



L'immobilier est le secteur le plus en récession.

© TRÉVIERS NAJA

50 % pour un couple (contre 152,45 euros pour une personne seule en 2007) et a été versée dès la fin du mois de novembre. Les chômeurs ne peuvent s'en satisfaire et ont manifesté le 6 décembre à l'appel d'associations et d'organisations syndicales dont le Snu- Anpe FSU, contre le chômage et la précarité, pour de nouveaux droits sociaux.

Politiques publiques de relance

Pour la FSU, la récession pourrait être écourtée par des politiques publiques de relance (développement des salaires, des emplois et de leur qualification, relèvement des minima sociaux) et par le développement d'investissements productifs ; il faut aussi engager des dépenses pour l'avenir dans les services publics de formation et de recherche, qui conditionnent le futur, et transformer en profondeur la fiscalité.

La FSU estime qu'il est urgent de construire un mouvement de grande ampleur réunissant salariés du public et du privé, retraités, privés d'emploi, dans une grande journée interprofessionnelle de lutte pour une autre politique économique et sociale.

ELIZABETH LABAYE

3 questions à Agnès Naton : « reprendre au capital ce qu'il a pris au travail »

Comment analysez-vous la situation aujourd'hui ?

La barre des 2 millions de chômeurs est franchie avec 45 000 de plus en Octobre. Amora, Peugeot, Renault, Rhodia, Michelin, Unilever...

Pas un jour sans l'annonce d'une fermeture d'entreprise, de chômage partiel. Un nombre croissant de salariés ne parvient plus à vivre de son travail, en raison de la faiblesse de leurs revenus - situation aggravée par les inégalités d'accès aux soins, au logement, à l'éducation, aux transports, à la culture...

Les droits fondamentaux ne sont plus garantis par la Nation. Nous sommes face à une œuvre de destruction des repères et des valeurs qui structurent notre vie sociale depuis la Libération.

La violence de la crise contribue à faire tomber les masques!

60 ans après la Déclaration

Universelle des Droits de l'homme, une sécurité sociale de santé et professionnelle, l'égalité des droits, la démocratie, restent un idéal à atteindre, à concrétiser.

Quelles sont vos propositions concrètes ?

La crise appelle d'autres choix, l'exigence d'un renversement des choix politiques permettant que les critères de développement de la société soient fondés sur la création de richesses et leur répartition en direction des vrais créateurs de richesses : les travailleurs.

Ils ne sont pas responsables de la crise, ils ne doivent pas en être les principales victimes.

Nous voulons des droits opposables et transférables d'un employeur à l'autre, pour garantir l'emploi, de meilleurs salaires, une formation professionnelle, une protection sociale solidaire.



Agnès Naton,
secrétaire confédérale
de la CGT

Des droits qui permettent à chacun, de ne plus vivre dans l'insécurité, d'être remercié, licencié en fonction des aléas de la Bourse, du marché, mais permettent aussi d'être acteur de la croissance par son travail et son mot à dire sur les choix stratégiques effectués par l'entreprise, un droit de veto en cas de menace sur l'emploi.

La perspective d'une journée nationale de grève et de manifestations débattue entre les 8 Organisations syndicales, serait certainement la bonne nouvelle de ce début 2009.

> NIVEAUX ADMINISTRATIFS

Balladur réforme les collectivités



© CADREUNIA

La commission Balladur a pour mission de proposer une réduction des niveaux administratifs.

« Je ne veux pas un nouveau rapport ! Je veux des solutions ! Et ne vous interdisez rien ! » a déclaré Nicolas Sarkozy en installant le comité pour la réforme des collectivités territoriales, le 22 octobre 2008, sous la présidence d'Edouard Balladur.

On connaît les données du problème depuis bien longtemps. Face au triptyque républicain « commune-département-État » s'oppose le triptyque européen « communautés de communes-région-Europe ». Avec ses 36 783 com-

munes, 18 716 regroupements intercommunaux, dont 2 580 à fiscalité propre, 371 pays, 4 058 cantons, 100 départements et 26 régions, sans oublier l'État déconcentré (95 % des agents de l'État) la France compte six niveaux d'administration contre quatre pour l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne. De fait, si les solutions divergent, sans même parler de leur « faisabilité », trois questions sont au cœur de ce débat : les compétences, les ressources et le nombre d'échelons administratif.

Quant aux « solutions » elles sont presque aussi nombreuses. Pas moins d'une quarantaine de rapports depuis celui de Pierre Mauroy (2 000) jusqu'à celui de Jean-Luc Wasserman adopté le 8 octobre 2008 par la commission des lois de l'Assemblée nationale attendent Monsieur Balladur. Chacun dénonce les « compétences enchevêtrées », l'empilement des échelons administratifs qui rend difficile, voire impossible pour le citoyen, de savoir qui fait quoi. D'où le débat autour de la clause de compétence générale, dont beaucoup souhaitent la fin, ou la réduction aux communes, pour définir des « blocs de compétences » propres à chaque collectivité. Comme il est peu crédible de supprimer un échelon, c'est la suggestion de l'imbrication dans une même collectivité départements et région qui

tient la corde. Accessoirement cela devrait permettre de contester à la gauche son « hégémonie » territoriale. Mais c'est bien sûr la déclaration du Président de la république à Toulon, associant cette réforme et la suppression de la taxe professionnelle qui éclaire la soudaine « urgence ». Savoir si ces doublons et autres financements croisés sont à l'origine de dépenses inflationnistes des collectivités territoriales n'est pas si évident. C'est bien sûr la position de la droite, qui dit ne plus pouvoir accepter que les dépenses des collectivités locales augmentent de 6 % par an ! Ce fut d'ailleurs un des slogans de campagne lors des dernières élections. Ceci en lien avec la lutte contre les déficits et la dette menée au niveau national. Les collectivités territoriales, majoritairement à gauche ont beau jeu de dénoncer le désengagement de l'État, y compris lors des compétences transférées qui les obligent à augmenter les prélèvements. On sait par ailleurs que les impôts locaux sont particulièrement injustes. Là aussi tous demandent une réforme, mais laquelle ?

François Fillon a précisé que c'est sur la base des propositions du comité Balladur que le gouvernement « engagera – ou pas – le débat ». Rendez-vous est pris.

JEAN-MICHEL DREVON

Ce qu'ils en disent

Treize députés de l'UMP ont écrit dans *Libération* du 20 novembre 2008 « Pour une vraie réforme des territoires ». Ils se prononcent pour « en finir avec les compétences croisées en définissant des blocs de compétences propres à chaque collectivité. Nous proposons par ailleurs de réserver la clause de compétence générale au niveau communal ou par délégation au niveau intercommunal. » Sur la question des ressources ils prônent « des impôts dynamiques » et surtout la création d'un « objectif national des dépenses des collectivités locales » qui correspondrait au taux d'évolution des dépenses de l'État conditionnerait la DGF (dotation globale de fonctionnement). Sur le nombre de collectivités ils sont favorables à ce que « les élus régionaux deviennent des élus territoriaux, choisis au scrutin uninominal en milieu rural et au scrutin de liste en milieu urbain. » C'est la position de François Fillon et de Jean-François Copé.

Le PS a annoncé la mise en place d'un groupe de travail sous la présidence de Jean-Pierre Bel. Alain Rousset président de l'association des régions de France (ARF) appelle à une nouvelle décentralisation autour de l'échelon régional. Un regroupement avec les départements conduirait à la création de « monstres administratifs » condamnent-ils. Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, partage ce point de vue : « Non seulement, cela donnerait des assemblées pléthoriques, mais cela déboucherait sur une vision restrictive » des missions de la région, qui vont bien au-delà de la défense des cantons. Rappelons, sur la question financière, l'accord de l'ARF avec le rapport Valletoux et notamment : « la proposition de mettre fin à la prise en charge par l'État de la fiscalité locale ; la proposition de confier à chaque collectivité locale un « panier d'impôts », cohérent avec ses compétences ; le nécessaire renforcement de la péréquation nationale. »

> RGPP

Pas COMMOD la réforme

La commission permanente de la modernisation des services publics (COMMODO) s'est réunie le 26 novembre.



© TRÉVÉRSINAIA

Présidée par le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique Eric Woerth (absent) et le secrétaire d'État chargé de la Fonction publique André Santini (prévu mais finalement excusé) elle est pilotée par la direction générale de modernisation de l'État (DGME), la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), la mission interministérielle pour la réforme de l'administration territoriale de l'État (MIRATE) et rassemble notamment des représentants des préfets, de la DRASS, des usagers (FCPE, UFC Que Choisir, ADUA, UNAF...), de toutes les organisations syndicales et du MEDEF. La réunion s'est ouverte par la projection des résultats d'un « baromètre IPSOS » sur la perception par les agents de la réforme territoriale. Des groupes d'agents de quatre départements (Rhône, Bouches du Rhône, Nord et haute Vienne) ont été réunis et ont débattu de la réforme autour du questionnaire IPSOS. De façon « surprenante » ces « vrais fonctionnaires », entendez par là pas des syndicalistes ringards, ont largement corroboré les ana-

lyses et critiques des organisations syndicales. De façon concomitante l'enquête annuelle d'Acteurs Publics portant sur le moral des fonctionnaires vient d'être rendue publique. « Les résultats de ce baromètre unique sont plutôt moroses : les fonctionnaires sont de plus en plus sceptiques quant aux éventuels apports bénéfiques de la réforme de l'État engagée par Nicolas Sarkozy et son gouvernement. »¹ C'est en effet peu dire : 86 % des fonctionnaires pensent que la réforme répond à un besoin d'affichage politique (contre 78 % en 2007) ; 48 % des agents administratifs considèrent que les réformes en cours ne vont pas améliorer du tout les conditions de travail des fonctionnaires de l'État, (20 points de plus par rapport à 2007). Pour le gouvernement où les cabinets privés l'explication relève du déficit d'explication. Le PDG d'Ineum Consulting qui a réalisé l'enquête constate avec assurance : « le changement n'apporte ses bénéfices que dans le temps. De l'autre côté, la réaction des personnels face au changement passe par trois états successifs : une réaction d'abord négative, puis, progressivement, la compréhension et, finalement, l'adhésion. Un an après le lancement de la RGPP, on est bien au creux de la vague. Mais il faut garder le cap : on peut sortir de ce creux si les bénéfices sont au rendez-vous et si les fonctionnaires se rendent compte qu'ils ont eu tort de craindre la réforme ».

JEAN-MICHEL DREVON

1. Téléchargez les résultats sur www.acteurspublics.com/enquete-ineum/2008/resultats/q1

RGPP

Mercredi 3 décembre, Eric Woerth, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, rapporteur général de la révision générale des politiques publiques (RGPP), a présenté en Conseil des ministres le premier rapport sur l'état d'avancement de la RGPP. Il fait, en 77 pages, un premier point d'étape de la mise en œuvre des 374 décisions prises dans ce cadre. Le rapport complet, mesure par mesure, conformément au dispositif de suivi annoncé par le gouvernement est téléchargeable sur le site www.rgpp.modernisation.gouv.fr. Ce rapport qui devait être présenté à la dernière COMMODO n'a donc pas pu être étudié par les organisations syndicales. Nous y reviendrons dans le numéro de janvier.



Services publics, l'appel de Cognac

Réunis les 29 et 30 novembre à Cognac, l'assemblée générale de la Convergence nationale des comités de défense et de développement des services publics a fait le bilan des nombreuses mobilisations locales et sectorielles pour la défense des services publics qui rassemblent citoyens, salariés, syndicats, partis et élus.

Constatant que l'attaque globale et cohérente contre l'ensemble des services publics s'est violemment accélérée : révision générale des politiques publiques (RGPP), projet de loi Bachelot sur la santé et la sécurité sociale, loi sur

l'audiovisuel, « réformes » du système éducatif, judiciaire, de la statistique publique, météo, de la SNCF, projet de privatisation de La Poste, (...) suppressions massives d'emplois et remise en cause du principe statutaire dans la fonction publique. L'assemblée générale « lance un appel à tous les collectifs, à toutes les organisations syndicales, associatives et politiques pour construire dans la durée les convergences nécessaires et un mouvement d'envergure nationale, dans les prochaines semaines, capables d'inverser la logique actuelle. »

> EUROPE

Services publics et concurrence

D'intérêt général, les services sociaux ne doivent pas être soumis à la concurrence. On attend une directive européenne sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG).

Les services sociaux d'intérêt général (SSIG), regroupent de nombreux secteurs comme celui de la protection sociale complémentaire (notamment les mutuelles), les services à la personne, l'emploi et de la formation, le logement social, la petite enfance... ils s'inscrivent dans le cadre des SIEG (services d'intérêt économique général) donc soumis aux règles du marché intérieur et de la concurrence selon la Commission européenne. C'est ainsi que la protection sociale complémentaire des agents publics a été mise en demeure de se placer dans le champ de la concurrence « libre et non faussée » (procédure en cours).

Les services sociaux traditionnels, organisés par l'État, les collectivités locales ou le secteur associatif sont de plus en plus confrontés à la concurrence, en raison notamment de l'externalisation pratiquée par les pouvoirs publics.

Il existe une possibilité de déroger à ces règles, mais soumise à des conditions très strictes. Suite aux mobilisations, la directive services (Bolken-

stein) adoptée en 2006, (application au plus tard décembre 2010) a exclu les services de santé et les « services sociaux dans les domaines du logement, de l'aide à l'enfance, et de l'aide aux familles et aux personnes dans le besoin qui sont assurés par l'État au niveau national, régional ou local, par des prestataires mandatés par l'État ou par des associations caritatives reconnues comme telles par l'État ». Mais l'incertitude règne sur la séparation entre l'économique et le social, sur l'étendue des services sociaux, la Commission en ayant une vision extrêmement réductrice.

La CES, avec d'autres, a demandé à la Commission une directive transversale sur les services publics. Des organismes sociaux, (mutuelles) réunis dans un collectif en France, souhaitait qu'à défaut d'une directive transversale, la Commission élabore au moins une directive sectorielle sur les SSIG.

Le Collectif SSIG demande au gouvernement français de qualifier de Service Social d'Intérêt Général, la formation continue des jeunes sortis



La formation continue des jeunes non diplômés, qualifiée en SSIG ?

sans qualification du système scolaire ainsi que les formations de niveau V voire IV destinées aux demandeurs d'emploi. Cette décision, conduirait à sortir ces actions de formation du cadre de droit commun communautaire. La FSU soutient cette demande. Le débat sur les SSIG doit être mené plus largement dans le contexte de la crise, et en lien avec la question des services publics en Europe.

ELIZABETH LABAYE

Décontingement des heures supplémentaires

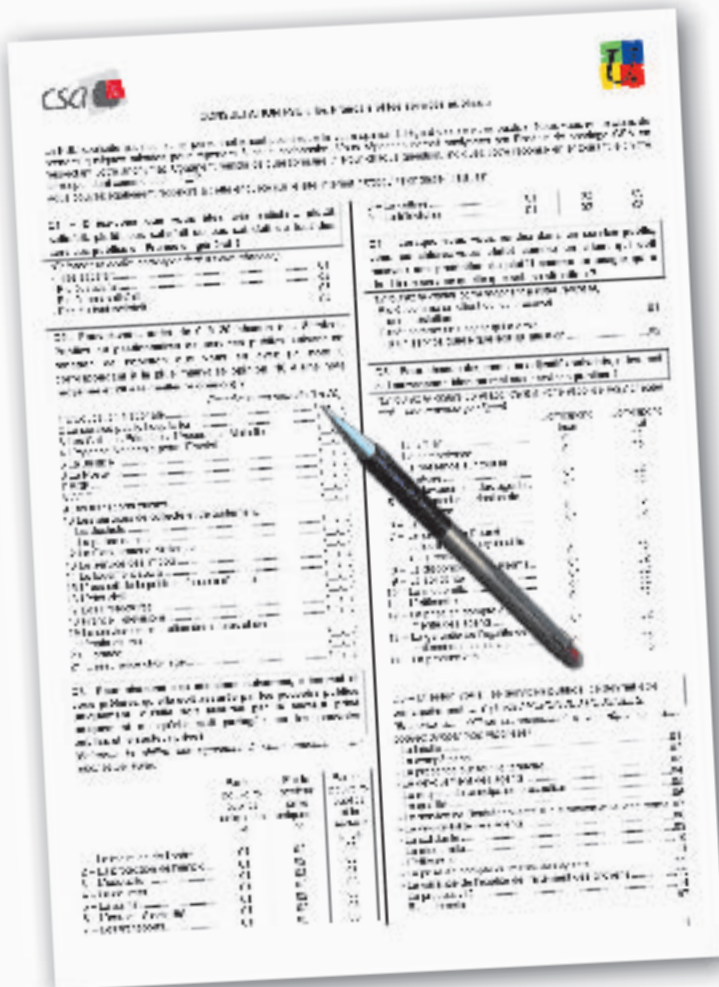
Refusant d'augmenter les salaires et confirmant sa politique de développement des heures supplémentaires, le gouvernement s'apprête à publier un décret supprimant les plafonds qui limitent celles-ci dans la Fonction publique. Les heures supplémentaires rémunérées aux agents de l'État et des collectivités territoriales de catégorie C et B, celles effectuées par les personnels des établissements hospitaliers sont actuellement limitées réglementairement : 25 heures par mois (FPE et FPT), ou 105 par trimestre dans l'administration pénitentiaire, et 250 heures annuelles pour les conducteurs automobiles, 15 ou 18 heures selon les cas à l'hospitalière. Pour les enseignants du second degré, le plafond de 5 heures par semaine et de 60 heures par an s'applique aux heures de « suppléance de courte durée » qui ne nécessitent pas l'accord du professeur.

Ces bornes supprimées, les HS pourraient être imposées aux agents. Seul garde-fou, celui de la réglementation européenne sur le temps de travail ; le maximum actuellement fixé à 48 heures hebdomadaires sera en débat au Parlement européen le 16 décembre prochain ; un pas vers 70 heures par semaine ?

Chaque jour, les conséquences de la crise sont plus lourdes pour les travailleurs. Face au chômage qui augmente, la FSU dénonce les suppressions d'emplois publics, et défend une politique salariale qui augmentant le pouvoir d'achat de cinq millions de salariés, contribuerait à soutenir la consommation. Elle a donc vivement contesté, comme toutes les autres fédérations syndicales, le projet du gouvernement.

Anne Féray

Politiques publiques : la FSU consulte



La FSU poursuit sa consultation auprès de la population sur les services publics. Au moment où de nombreuses mobilisations ont lieu tant localement que dans différents ministères (météo, audio-visuel, éducation, INSEE, justice...) et où le refus de la régression généralisée des politiques publiques gagne manifestement du terrain, y compris chez les usagers, comme la FCPE, il convient de tout faire pour convaincre et faire s'exprimer ces refus.

Les militants de la FSU vont à la rencontre de la population, sur les marchés, les quais de gare, les places et malgré une période peu propice - les fêtes de fin d'année approchant - ils collectent les questionnaires.



Profitez des fêtes pour faire remplir à votre famille et à vos amis, et au chaud, le questionnaire
<http://sondage.fsu.fr>

> SUP ET RECHERCHE

Le CNRS découpé en instituts



© CADIEUNAJA

La détermination exaspérée des universitaires et des chercheurs va croissante, comme l'ont montré les fortes mobilisations du 27 novembre. À Paris, 4 000 manifestants, dont les personnels des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur inquiets pour les missions de statistiques et de prospective, ont défilé du ministère à l'Agence nationale de la recherche (ANR). À 13 heures les locaux de l'ANR ont été envahis par une partie des manifestants parisiens qui ont déployé une banderole « ANR = usine à précaires ». Sous la protection des forces de l'ordre, le conseil d'administration du CNRS a voté le découpage de cet organisme en instituts, prélude selon les opposants à un « démantèle-

ment », menaçant l'existence du CNRS comme de l'INSERM.

Par décret, c'est presque la totalité de la gestion des carrières des enseignants chercheurs qui échappe désormais à la seule instance, composée de spécialistes de la discipline et majoritairement élue (le CNU), au profit des présidents d'universités et directeurs d'établissement. Recrutement, promotions, primes, congés, service : tout sera décidé localement, avec le risque de l'arbitraire et de l'opacité. Cachant mal l'objectif d'économie de moyens, la « modulation » des services introduit un alourdissement des services et la compétition entre enseignants-chercheurs avec des effets désastreux sur le climat dans les éta-

blissements, ainsi que sur la qualité de la recherche et de l'enseignement. La suppression de 1 000 postes budgétaires et le financement de la recherche sur des projets à court terme va « maintenir dans la précarité 5 000 jeunes chercheurs, employés sur des contrats de deux ou trois ans, alors qu'ils ont fait des études jusqu'à bac + 8 et qu'ils ont entre 30 et 40 ans ».

La FSU, le SNESUP et le SNCS se sont adressés à François Fillon pour dénoncer le mépris et la brutalité du gouvernement vis à vis des chercheurs et des enseignants du supérieur, et l'appeler à entendre les revendications : rétablissement des 1 000 emplois supprimés au budget 2009, abandon du décret dénaturant le statut des enseignants-chercheurs, refus du démantèlement du CNRS.

Les syndicats de la FSU appellent, au-delà du rassemblement du 4 décembre devant l'INSERM, à élargir la mobilisation, poursuivre la signature de la pétition électronique « statuts », relancer des assemblées générales et toute initiative décidée localement susceptible d'entraîner l'adhésion d'un nombre croissant de collègues et d'étudiants... et, avec toute la FSU, à la construction unitaire d'un mouvement puissant de la maternelle à l'université.

MARIANNE BABY

Droit d'accueil et négociation préalable

La grève du 20 novembre a mis à jour les faiblesses et l'absurdité de la loi du droit d'accueil, dite « SMA ». Cette mesure avait été l'unique et courte réponse donnée par Sarkozy à la suite de la grève massive du 15 mai 2008.

La loi a été publiée le 20 août 2008, mais sans le décret sur la négociation préalable que le ministère doit organiser après tout dépôt de préavis de grève.

Le 20 novembre, on a pu recenser toute une série de cas... d'école pour les maires ou les juges administratifs : refus en bloc tout principe du droit d'accueil, moyens humains manquant pour l'organiser, limitation du droit d'accueil aux familles dont les deux parents travaillent... Xavier Darcos, face à la contestation des maires, a amorcé

un premier recul, en faveur des « petites communes », sans indiquer quels seraient les critères retenus... le droit d'accueil serait désormais appliqué officiellement à géométrie variable.

La publication du décret sur la négociation préalable, le 1^{er} décembre, pose une toute autre série de problèmes : délais (négociation préalable + délais de négociation dans la durée du préavis), pouvant aller de 13 à 14 jours, difficulté voir impossibilité pour lancer des grèves reconductibles, valeur de la négociation préalable dans le cas des grèves fédérales ou fonction publique, puisque ces négociations ne concerneraient que le premier degré... De fait, ce décret peut constituer une limitation effective du droit de grève. Des recours juridiques sont à l'étude.

> GRÈVE

Un 20 novembre



© CADIEUNAJA

Le succès incontestable de la grève du 20 novembre avec 69 % de grévistes dans le 1^{er} degré, 55 % dans le second degré constitue une étape décisive de la mobilisation après la réussite de la manifestation du 19 octobre. Des actions se sont développées dans la foulée, le 27 novembre, dans la Recherche, le 24 et le 27 novembre par des grèves dans les écoles dans un certain nombre de départements, le 29 novembre par la réunion des États généraux du lycée organisés par le SNEP, le SNES, le SNUEP et le SNUPDEN, le 3 décembre avec le rassemblement organisé par le SNUIPP et les organisations à l'initiative de la pétition « sauvons les RASED » devant le sénat puis devant le Ministère pour remettre les 250 000 signatures recueillies... Le ministre, malgré des propos provocateurs le 20, a dû prendre en compte cette mobilisation en annonçant le 28 novembre une série de rencontres avec les fédérations, la FSU étant reçue le 4 décembre suivie le 5 du SGEN et de l'UNSA Éducation.

Pour la FSU, il faut maintenir et amplifier cette dynamique, élargir le mouvement revendicatif. C'est pourquoi elle a proposé à ses partenaires syndicaux, réunis le 1^{er} décembre, une nouvelle grève unitaire dans la semaine du 8 au 12 décembre. Cette proposition n'a pas fait l'accord des autres organisations, mais les Fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation ont interpellé ensemble le ministre de l'Éducation Nationale pour que les rencontres qu'il vient d'annoncer débouchent sur des réponses positives aux revendications portées par les personnels et se

traduisent par l'ouverture rapide de négociations sur l'ensemble des sujets. Elles ont demandé à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de recevoir également les organisations syndicales. Elles ont décidé de se revoir à l'issue de ces rencontres pour faire ensemble le point sur les réponses ministérielles : si celles-ci ne sont pas à la hauteur des attentes des personnels elles appelleront à la poursuite de

l'action, y compris en envisageant de nouveau le recours à la grève au mois de janvier. Enfin, elles ont appelé à maintenir la pression, en assurant la réussite de la journée du 10 décembre avec les organisations de parents, de lycéens, d'étudiants, les associations pédagogiques et en la complétant par des actions qui permettent de débattre, de s'adresser à l'opinion et manifester le maintien de la mobilisation dans la semaine de 8 au 17 en rappelant leurs exigences : un autre budget, le retrait des suppressions d'emplois programmées, l'abandon des réformes qui remettent en cause la réussite de tous les jeunes, l'ouverture d'un véritable dialogue social sur les questions éducatives, le respect des droits syndicaux et du paritarisme, des mesures pour la revalorisation de tous.

MARC BRUYÈRE

SES

1 500 professeurs de sciences économiques et sociales ont manifesté mercredi 3 décembre à Paris pour que les SES, menacées par le projet de réforme du lycée, soient enseignées à tous les lycéens en seconde. Venus de différentes régions de France, les manifestants ont réclamé dans la bonne humeur « Des SES pour tous » et affirmé « Nous ne serons jamais une matière en voie de disparition ».

Mon lycée la nuit

En signe de protestation contre le « projet Darcos » pour le lycée, les enseignants du lycée Albert-Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), occupent chaque nuit leur établissement. L'action démarrée le 1^{er} décembre permet aux collègues de s'informer, de débattre avec les parents, les élus qui sont venus sur place.



DK

La mobilisation ne s'est pas arrêtée à Poitiers

Le 20 novembre l'académie de Poitiers a fait très fort : 64,91 % de grévistes dans les écoles, 45,29 % dans les collèges, 45,14 % dans les lycées... Chiffres officiels, très certainement minorés, mais en tout cas supérieurs à la moyenne nationale.

Le ministère aurait même demandé au rectorat de Poitiers de baisser les chiffres ! Ce que ce dernier s'est refusé à faire, devant l'évidence de la mobilisation.

Au total, il y a eu plus de 10 000 manifestants dans toute l'académie.

Et les initiatives se sont poursuivies après le 20, avec les « apéros des écoles » permettant de discuter avec les parents d'élèves, les banderoles, les pétitions...

> SECOND DEGRÉ

États généraux du lycée



Les syndicats de la FSU : SNES, SNEP, SNUEP et SNUPDEN ont organisé le samedi 29 novembre, à Saint-Ouen, des états généraux des lycées auxquels ont participé des militants venus de toute la France, croisant leur regard sur le système éducatif et leurs attentes avec des représentants de la FCPE et de l'UNL.

Ces états généraux ont constitué une première étape dans un processus de construction de propositions alternatives à la réforme engagée par le ministre, très largement refusée et analysée comme un des éléments de remise en cause profonde du sys-

tème éducatif par le pouvoir actuel. La matinée a démarré avec une table ronde associant un représentant élève de l'UNL, un parent d'élève de la FCPE, une enseignante du SNES et un universitaire Stéphane Bonnery pour traiter de deux questions: que faut-il vraiment changer ? Quelles seraient vos trois priorités pour transformer le lycée ?

3 ateliers ont ensuite permis de débattre en plus petits groupes. Le premier était consacré aux contenus d'enseignements, aux pratiques pédagogiques, à la diversification des formations, comment mieux donner sens

aux apprentissages ? Comment aider les élèves à acquérir l'autonomie indispensable à la réussite dans l'enseignement supérieur ? ... Le second traitait des parcours au lycée: pourquoi maintenir trois voies de formation ? Comment aider le lycéen dans son projet personnel ? Les problématiques de l'orientation.

Le troisième atelier était centré sur le temps scolaire, l'organisation de la semaine du lycéen, la notion d'accompagnement, les articulations travail en classe-travail hors de la classe, les articulations temps scolaire – hors temps scolaire.

Après une synthèse en plénière, les organisateurs ont appelé à poursuivre le travail engagé. Ils proposent de multiplier les débats associant personnels, parents, élèves, élus, mouvements associatifs, etc. dans un maximum de secteurs géographiques et de lycées et d'organiser, à partir des réflexions menées, des assises départementales ou académiques des lycées Cette campagne d'opinion ne saurait s'opposer, bien au contraire, au développement des mobilisations pour obtenir à la fois l'abandon des projets du ministre mais aussi des transformations du système éducatif sur d'autres bases. Cette ambition exige un autre budget mais aussi une autre méthode et un autre calendrier de la part du ministère, qui permettent le temps du débat et de la confrontation des approches.

CLAUDIE MARTENS

Pas de notes dans l'enseignement agricole public

Non-respect des heures obligatoires dues aux élèves, suppression des dédoublements et des options facultatives, fermetures de classes en masse (entre 8 et 25 classes par région) dans la perspective notamment de la montée en charge de la « réforme » du bac pro 3 ans : exaspérés par la situation faite à l'enseignement agricole public près de la moitié des lycées agricoles sont entrés dans une action de rétention de notes à l'appel du SNETAP FSU. Les notes sont conservées en lieu sûr par chacun des enseignants engagés dans l'action. Les élèves et les familles sont informés de leur niveau par les appréciations rédigées sur leur copie.

Une lettre peut remplacer la note, si l'enseignant en fait le choix. Mais les rubans pédagogiques propres aux contrôles en cours de formation (CCF) ne sont pas envoyés aux présidents de jury, les CCF étant tout de même effectués aux périodes habituelles sans remise des notes non plus. Les personnels engagés dans l'action réunis mercredi 26 à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort ont dénoncé une absence criante de réponses crédibles de la part du Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche qui amène les personnels en lutte à amplifier encore leur mouvement !

> ÉCOLE PRIMAIRE

Darcos s'excuse, mais...

L'école primaire est sur le devant de la scène. 70 % des enseignants des écoles en grève le 20 octobre témoignent de la colère profonde de la profession. Depuis les actions se multiplient : grèves, manifestations, rassemblements, réunions publiques, rencontres avec les parents d'élèves, banderoles accrochées aux écoles, ... La pétition « sauvons les RASED », 230 000 signatures en ligne en un mois a été remise le 3 décembre... ! Sur la question de l'aide aux élèves en difficulté, par exemple, qui pourrait croire que supprimer les enseignants spécialisés fera reculer l'échec scolaire ? En prétendant « sédentariser » ces enseignants, alors qu'il s'agit réellement de suppressions, le ministre pensait-il vraiment bernier tout le monde ? Comme l'exprime un enseignant désabusé : « si on n'a pas les moyens de s'occuper des plus fragiles, qu'on le dise ! ». Cette réforme est celle de l'école du renoncement : ne plus scolariser avant 3 ans malgré les indicateurs positifs et les demandes des familles, ne plus prendre en charge la difficulté scolaire pendant le temps de classe et avec l'aide des enseignants spécialisés, ne plus donner place aux recherches qui permettent d'améliorer les pratiques et qui profitent aux plus défavorisés, ne plus se préoccuper de la formation des enseignants en renvoyant entiè-



© MUCCHELLINAJA

rement cela aux universités... Le ministre traite volontiers ses opposants « d'immobilistes ». Pourtant il réussit à réunir contre ses réformes un mouvement dépassant syndicats et enseignants. Parents d'élèves, élus, mouvements pédagogiques et associations complémentaires de l'école : tous dénoncent l'absence de vrai dialogue social. Sous la pression, le ministre a déjà présenté devant le Sénat des excuses aux enseignants de maternelle. Aura-t-il la sagesse de prendre en compte les revendications ? Car, partout, la mobilisation continue. Trois exemples, parmi tant d'autres : à Nice Rolland et ses collègues ont accroché depuis plusieurs jours un

immense panneau « École en danger » sur la façade de leur école. Dans la Vienne, Francette, après un premier « apéro des écoles » raconte : « une quarantaine de parents pour une école maternelle de 3 classes, ça montre qu'ils s'intéressent vraiment à ce qui se passe. Nous avons expliqué que nous nous engageons pour défendre l'école et leurs enfants. À la fin, une maman s'est levée pour dire : "où vous serez, nous serons" ». Le 10 décembre s'organise également : en Ile-de-France, préparez vos houpelandes ! La FSU appelle à un rassemblement des pères Noël anti Darcos à Saint Lazare...

MARIANNE BABY

L'éducation populaire en danger

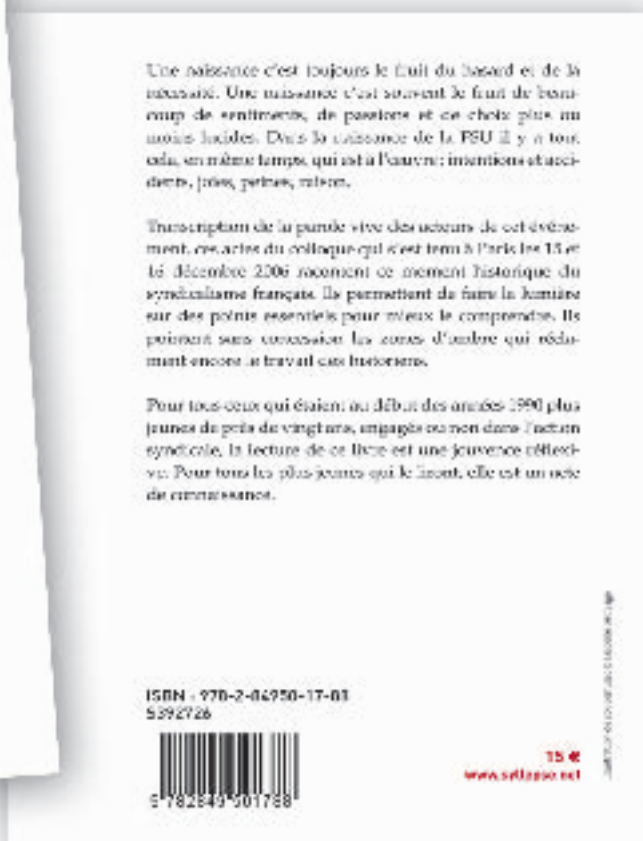
Les associations complémentaires de l'école publique sont l'objet d'une attaque sans précédent, menaçant leur existence à terme.

Alors que le Président de la République avait, dans le courant de l'été, affirmé que « l'époque a besoin de l'éducation populaire ; parce qu'elle apprend aux jeunes à être libres et responsables ; parce qu'elle est une école de la citoyenneté, du vivre ensemble de la laïcité et de la mixité sociale », la convention permettant la rémunération des personnels mis à disposition et devenus détachés doit prendre fin au 31 août 2009. Dans le même temps, la subvention 2008 a été amputée de 25 % !

Concrètement, ces mesures menacent les actions menées par les associations en faveur des jeunes et des scolaires :

pratique sportive, loisirs culturels, aide aux devoirs, centres de vacances..., le plus souvent dans les quartiers populaires. Engagées dans la mobilisation « un pays, une école, un avenir » aux côtés des organisations syndicales et des parents d'élèves, elles développent également leur propre campagne, dans le cadre du « groupe des huit » (CEMEA, EEDF, FOEVEN, FRANCAS, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, PEP). À ce titre, elles ont organisé le samedi 29 novembre 2008, au sein du Salon européen de l'Éducation, un grand rassemblement des responsables et militants territoriaux autour du thème de la complémentarité éducative. Une pétition peut être signée en ligne sur le site www.pourleducation.org. La FSU et ses syndicats leur apportent tout leur soutien.

L'Institut de Recherches de la FSU a le plaisir de vous informer de sa prochaine parution



BON DE COMMANDE

Nom et adresse de la livraison :

.....

Téléphone ou e-mail du collègue qui passe la commande :

.....

Titre ouvrage	Code	Prix de vente	Prix de vente par 10 ex.	Prix de vente par 50 ex.	Nbre ouvrages commandés	Prix total
La Naissance de la FSU	707462	15 €	10 €	9 €		

Fait à le

Signature

- Les frais de port sont en plus.
- Ce bon de commande est à retourner par voie postale à « l'Institut de recherches de la FSU »

Présidence

française de l'UE :

Noël au tison

La présidence de l'Union Européenne a été assurée par la France de juillet à décembre 2008. Alors que le Président de la république s'était fixé quatre grands chantiers, la crise économique s'est invitée...

Dossier réalisé par
Marianne Baby, Jean-Michel Drevon, Emmanuel Guichardaz, Elizabeth Labaye, Claudie Martens.

Nicolas Sarkozy avait affiché l'ambition de relancer l'Europe. Alors que la présidence française du conseil s'achève quel premier bilan peut-on en tirer ?

Le gouvernement français a choisi de mettre l'accent sur quatre grandes questions : l'immigration, l'environnement, l'agriculture et la défense ignorant d'entrée de jeu assez largement la question sociale.

Le Pacte sur l'immigration et l'asile, déclinaison européenne de la politique mise en œuvre en France a été hélas facilement adopté au sein d'une Union européenne qui s'était déjà illustrée par la circulaire de la honte. Il sera sans doute bien plus difficile malheureusement de faire adopter les mesures de lutte contre le réchauffement climatique qui seront débattues en décembre. La présidence française sera sur le sujet en partie jugée sur sa capacité à convaincre ses partenaires de se rallier aux propositions de la commission

du parlement sans trop les dénaturer à coups de dérogations.

Les discussions ont abouti à un compromis sur la révision de la politique agricole commune mais il ne s'agit que d'une première approche avant que les vingt-sept ne s'entendent sur une vraie réforme à l'horizon 2013. Enfin, la quatrième priorité du président français, le développement d'une Europe de la défense, passe de son point de vue par une intégration de l'UE au sein de l'OTAN ce qui est largement contesté par plusieurs États.

À ce programme se sont ajoutées des initiatives diplomatiques, répondant à la volonté du Président (union pour la Méditerranée dont la gestion a été plutôt difficile et qui reste très fragile) ou aux pressions de l'actualité comme le conflit en Ossétie où l'Europe a certes montré sa détermination mais aussi les limites de son pouvoir.

Après le rejet du traité de Lisbonne par les électeurs irlandais, Nicolas Sarkozy n'aura finalement trouvé aucune solution pour « sauver » le traité modificatif.

Mais surtout, comme dans le reste du monde, l'Europe est aujourd'hui confrontée à une crise multidimensionnelle d'une ampleur et d'une gravité sans doute jamais vue. Pour éviter les faillites bancaires et leurs conséquences sur l'économie et les emplois, les États membres qui en avaient les moyens ont chacun lancé leur plan faisant de fait sauter les contraintes jusqu'alors intouchables du pacte de stabilité en terme de déficit. Aujourd'hui la Commission européenne a adopté un plan de relance d'un montant total de 200 milliards d'euros, qui sera soumis à l'approbation des chefs d'État et de gouvernement au prochain sommet de l'UE, les 11 et 12 décembre. Mais force est de constater qu'aucune remise en cause du modèle libéral européen n'est engagée, que les attaques sur les droits du travail se poursuivent avec la modification de la directive sur le temps de travail. Faute de travailler à la construction d'une autre politique économique et sociale européenne, sur fond de chacun pour soi entre les états membres, ce sont les salariés européens qui vont devoir payer le coût de la crise avec en première ligne ceux des états les plus fragiles et les salariés les plus précaires.



L'UE face à la crise

De Moscou à Washington, de Paris à Bruxelles, arrachant ici un G20, là une réunion des chefs d'État et de gouvernement de l'Eurogroup, Nicolas Sarkozy a tenté de faire jouer à l'Europe, face à la crise, un rôle que structurellement et politiquement elle ne peut jouer.

Le Fonds monétaire international (FMI), l'Union européenne (UE) et la Banque mondiale ont accordé des prêts d'un montant de 20 milliards d'euros à la Hongrie. Sur cette enveloppe, 12,5 milliards proviennent du FMI, 6,5 milliards de l'UE, et un milliard de la Banque mondiale. L'Islande et l'Ukraine ont reçu du FMI la promesse de quelque 23,5 milliards d'euros pour sauver leur monnaie, leurs banques et leurs Bourses. La Pologne, la République tchèque, pourraient devoir se tourner, elles aussi vers le FMI. Car l'Europe n'a pas les moyens, ni politiques, ni financiers de répondre à de telles demandes.

On voit en effet clairement, face à la crise, la différence. D'un côté un État fédéral puissant qui gère un budget correspondant à 20 % du PIB, une étroite collaboration entre la Fed (banque centrale) et le ministère des finances (le Trésor). Grâce à cela, une capacité de réaction rapide et vigoureuse, capable de mobiliser des sommes considérables, un nouveau plan de 800 milliards de dollars, qui

devrait conduire les déficits à 10 % du PIB. De l'autre une Europe qui atteint péniblement les 200 milliards d'euros en agglomérant des budgets d'États aucunement coordonnés et en contribuant modestement de sa poche pour 30 milliards. Comment d'ailleurs pourrait-elle faire autrement puisque le budget européen ne pèse que 1 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union ? Et qu'en plus il doit être équilibré ! Pire, il a fallu l'énormité de la crise pour que la commission européenne veuille bien accepter que les États sortent des clous des critères de Maastricht (pas plus de 3 % de déficit et une dette publique à 60 % du PIB maxi). Quant à la BCE – banque centrale européenne – chacun connaît son « indépendance ».

« Il n'est pas possible que la zone euro continue sans un gouvernement économique clairement identifié » a déclaré le président de l'UE, le 21 octobre, devant le parlement européen. Il envisageait même d'institutionnaliser les sommets du type 12 octobre en les présidant lui-même

Immigration



jusqu'à la fin de 2009. De même a-t-il tenté, pour la réunion du G20, qu'il a su imposer à un G.W. Bush finissant et battu, d'obtenir une position européenne et de donner au FMI un rôle accru. Mais sur tous ces sujets, et malgré les déclarations consensuelles, la position française et celle de l'Allemagne restent fortement opposées. On le voit ces jours-ci sur la question du plan de relance où malgré les pressions, y compris des partenaires sociaux allemands, le chancelier (SPD) campe sur une position ferme et fermée. Quant à un gouvernement économique qui piloterait vraiment la politique budgétaire en Europe, il impliquerait des transferts de souveraineté fondamentaux dont on voit mal comment les obtenir sans l'assentiment des peuples donc en changeant radicalement de politique. Seul chef d'État des pays riches à faire le déplacement à la conférence de l'ONU sur le financement du développement, le président en exercice de l'Union européenne (UE), a tenté samedi de rassurer les pays pauvres, africains notamment, réunis à Doha en leur assurant que l'aide au développement de l'Europe - 60 % de l'aide publique mondiale - se maintiendrait en dépit de la crise. Nicolas Sarkozy a assuré que l'Europe des 27, respecterait son « engagement politique fondamental » de consacrer au soutien des pays pauvres 0,7 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2015. Car la crise n'épargnera personne.

Deux initiatives, le « Pacte européen sur l'immigration et l'asile » en octobre et une conférence européenne à Vichy début novembre, devaient déterminer les nouvelles orientations de l'Union en matière d'immigration.

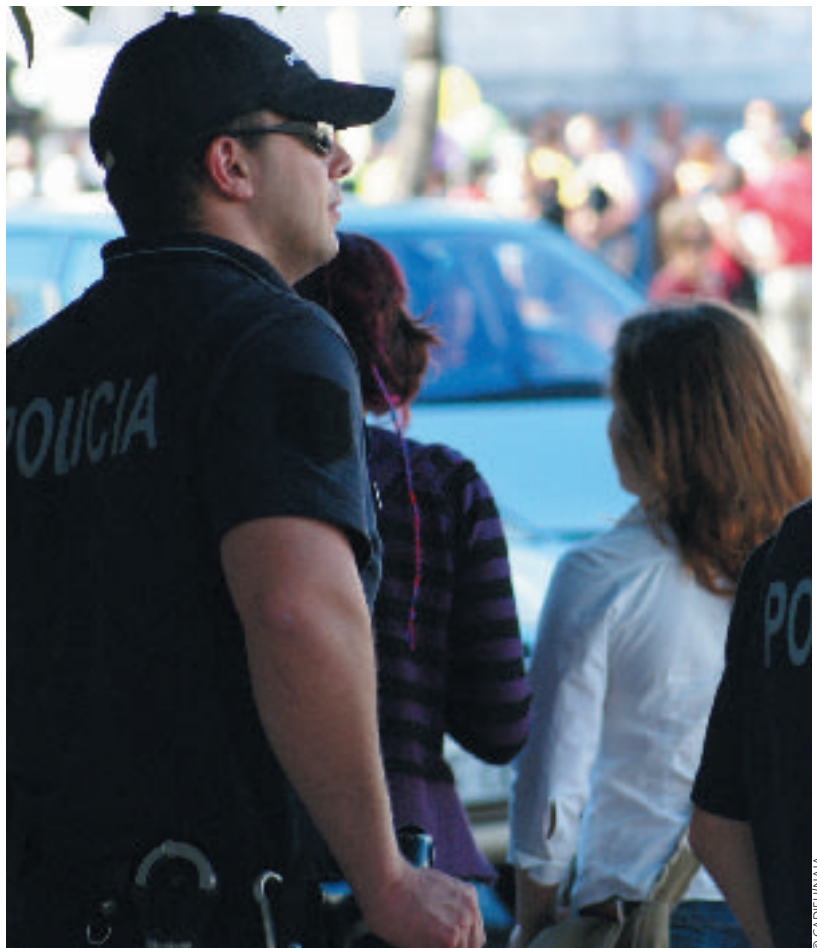
Confrontés à un vieillissement de leur population, et à une augmentation des dépenses liées à l'âge, les pays européens se tournent à nouveau vers l'immigration, avec cependant des pratiques différentes.

Le sommet de Bruxelles se donnait pour objectif de définir une politique coordonnée dans ce domaine, devant reposer sur « une bonne gestion des flux migratoires ».

Dans les faits, il s'agit surtout de mettre l'accent sur les salariés hautement qualifiés, au mépris des conséquences sur les pays ponctionnés de leur potentiel. Il y a ainsi dans la seule ville de Manchester, plus de médecins originaires du Malawi, pays pourtant durement tou-

ché par le SIDA, que sur son propre territoire! Dans le même temps, les 27 se sont engagés à renforcer la « lutte contre l'immigration irrégulière », notamment en s'interdisant toute mesure collective de régularisation.

La conférence de Vichy visait quant à elle à définir les « bonnes pratiques » en matière d'intégration des étrangers, mettant l'accent sur le volet « social » : politique de la ville – avec un hommage appuyé à Fadela Amara – apprentissage de la langue, respects des droits... pour ceux qui sont en situation régulière. Plusieurs manifestations organisées à cette occasion, notamment dans le cadre du collectif « des ponts, pas des murs », dans lequel la FSU est partie prenante, ont dénoncé les effets de ces politiques et promu une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde.



Les 27 se sont engagés à renforcer la « lutte contre l'immigration irrégulière ».

Énergie et environnement

Le Président de la République en a fait l'un des quatre domaines prioritaires de la présidence française avec l'objectif est de faire de l'Europe « un moteur dans la lutte contre le changement climatique ». Au centre des discussions le « paquet énergie climat », composé des objectifs 3x20 pour 2020 : 20 % de réduction de gaz à effet de serre, 20 % d'énergie renouvelable et 20 % d'efficacité énergétique. Si un consensus prédomine sur une majorité d'éléments, le projet fait l'objet de discussions tendues, sur le système ETS (european trading scheme) qui permet aux États membres depuis 2005, de distribuer des quotas d'émissions de CO₂ à différentes industries. Celles-ci peuvent alors s'échanger ces « permis de polluer », tout en respectant le plafond d'émissions de gaz à effet de serre fixé par chaque État. Opposée au principe de quotas gratuits, la commission Environnement du Parlement européen a adopté un texte le 7 octobre décidant qu'aucun secteur ne sera exempté des quotas payants. 100 % des émissions de CO₂ du secteur énergétique seront soumis au système de quotas ETS d'ici 2013 et l'ensemble des secteurs industriels serait concerné d'ici 2020 avec une progressivité (15 % de quotas payants au départ). Le texte prévoit également à l'encontre des États des amendes de 100 euros par tonne de carbone émise en surplus des quotas fixés. Mais plusieurs États membres, particulièrement la Pologne et les pays baltes, refusent de signer un accord qui ne prendrait pas suffisamment en compte les intérêts de leurs industries les plus carbonées.

L'allocation des ressources issues des enchères pose aussi problème : la commission du parlement souhaite le transfert de 50 % des revenus vers les pays en développement alors que les États membres veulent garder la main au niveau national sur la gestion des fonds. Le calendrier est serré pour aboutir à un accord : le parlement européen doit théoriquement voter en première lecture le 4 décembre et le dernier Conseil européen de la présidence française est programmé pour les 11 et 12 décembre. Dans le même temps, les négociations internationales post-Kyoto se poursuivront à Poznan en Pologne du 1er au 12 décembre, en prévision de la Conférence de Copenhague de décembre 2009.

La panne institutionnelle



Le château de Prague, siège de la présidence tchèque, est déjà orné du drapeau européen. Le drapeau européen revient à la République Tchèque au 1^{er} janvier.

Élaborée à la suite des Non français et néerlandais, le traité de Lisbonne n'a pas réussi à combler le vide institutionnel

C'est pour sortir de la crise institutionnelle, provoquée par les NON français et néerlandais au Traité constitutionnel européen, et alors que Nicalos Sarkozy proposait un « mini traité », qu'a été élaboré le traité de Lisbonne. Préparé par une conférence intergouvernementale durant le second trimestre 2007, ce « traité modificatif » est signé le 13 décembre 2007 par les représentants des 27 États membres. Il amende les deux traités « fondateurs », Rome et Maastricht, ainsi que Nice et Amsterdam. Il devait entrer en vigueur en 2009, après, comme il est de règle dans l'Union, ratification par l'ensemble des États membres. À ce jour, 25 pays ont procédé à cette ratification, le plus souvent par la voie parlementaire, soucieux d'éviter toute mauvaise surprise après le rejet du TCE en France et aux Pays-Bas. Pourtant, en Irlande,

seul État membre dont la Constitution impose le recours au référendum, le NON l'a emporté en juin dernier, par 53,4 % des voix. Le gouvernement irlandais s'est engagé à proposer une solution en décembre... sans doute l'organisation d'un nouveau référendum. La République Tchèque, quant à elle, a entamé la procédure fin novembre. Mais son président, eurosceptique convaincu, et pourtant futur président de l'UE, a récemment affirmé qu'il ne signerait qu'une fois que l'Irlande l'aurait fait. À la différence du TCE, le traité de Lisbonne, dans son nom même, comme dans son contenu, a gommé tout ce qui pouvait afficher une dimension constitutionnelle, ou fédérale, de l'UE. Les principales innovations sont d'ordre institutionnel : présidence du Conseil, système de vote, rôle du parlement. Quant aux grandes orientations économiques

onnelle

PAC, où en sommes-nous ?



© RIVALDINA/IA

peén en vue de la présidence de l'UE, qui

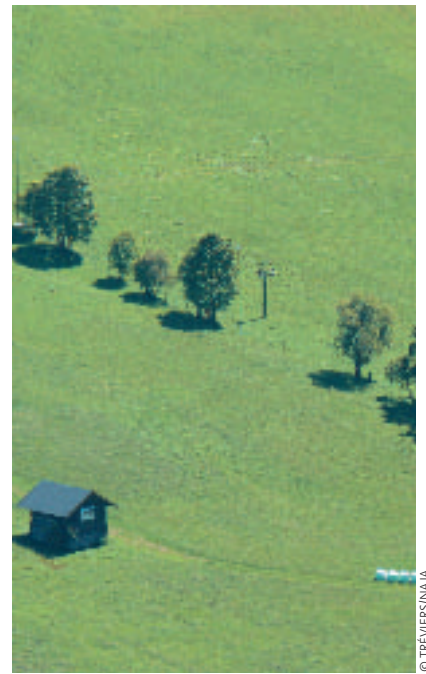
et sociales, que la FSU avait fortement critiquées, et même si les objectifs de l'Union font référence à « une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein-emploi et au progrès social », elles restent subordonnées au principe de la « concurrence libre et non faussée ». Ce principe reste aussi, sauf dérogation, la règle générale applicable aux SIEG (services d'intérêt économique général) et continue de poser un problème majeur, renvoyant en particulier les secteurs du transport, de la poste, de l'électricité ou de l'eau à la logique concurrentielle. Pour ce qui est de la charte des droits fondamentaux, si elle a bien été proclamée, sa valeur juridique et l'effectivité des droits affirmés restent très hypothétiques.

La Confédération Européenne des Syndicats s'est dite « profondément déçue par le contenu de ce texte, notamment en matière sociale, bien qu'il marque quelques avancées par rapport au traité de Nice ». Le bilan de la présidence française de l'UE ne contredira pas cette appréciation !

Fin Novembre, les 27 ministres de l'agriculture ont fini par se mettre d'accord sur un compromis de réaménagement de la Politique Agricole Commune – le premier en cinq ans – en attendant la grande bataille à venir sur son budget, discussion qui aura lieu en 2013. C'est un enjeu considérable car la PAC représente 40 % du budget européen. Il s'agissait en réalité d'ajustements plus que d'une véritable négociation sur le fond.

L'objectif, déjà enclenché depuis 2003, était de ne plus lier systématiquement quantité produite et hauteur de la subvention, ce qui défavorise depuis longtemps les petits producteurs. Les subventions des plus gros producteurs devraient donc baisser proportionnellement plus que celles des petits. En même temps il s'agit depuis longtemps pour les multinationales de l'agro-alimentaire de faire pression pour libéraliser davantage le secteur. Des intérêts contradictoires qui font que depuis des années la PAC suscite des controverses ; en France, le poids de la FNSEA et son influence notamment auprès de Chirac avait fait obstruction à toute évolution. Les Anglais, qui ont bataillé contre l'accord, espèrent désormais une vraie réduction de l'enveloppe budgétaire. Et on sait que l'Allemagne gros contributeur mais peu bénéficiaire, y est également favorable. La France, largement bénéficiaire de la PAC, estime avoir permis le maintien d'instruments de régulation des prix qui devaient disparaître.

L'UE doit en tout cas créer les conditions d'une meilleure sécurité sanitaire et lier production et qualité environnementale. Les sommes dégagées

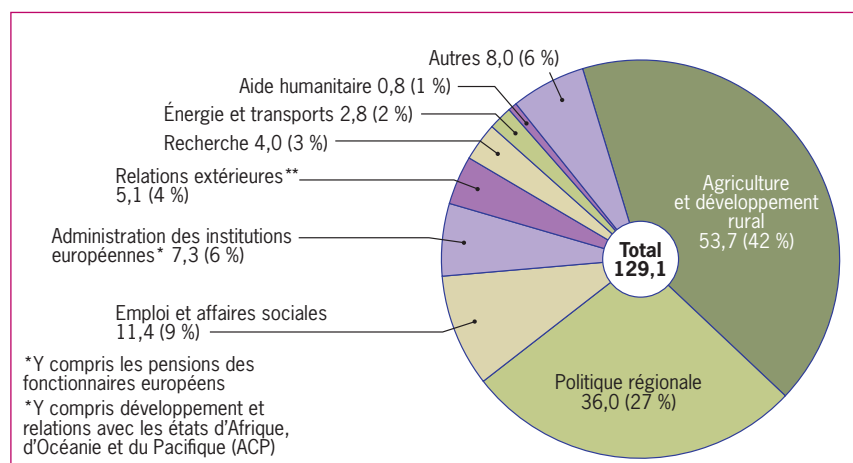


© TREVERS/IA

doivent être investies dans des projets de protection de l'environnement des zones rurales et la revitalisation des campagnes.

La question des quotas laitiers, en vigueur depuis 1884 en raison de la surproduction, était l'un des enjeux de cette négociation, face à une demande du marché mondial en hausse croissante. Ils vont finalement être augmentés de 1 % par an jusqu'en 2015, date à laquelle ils seront supprimés.

Il s'agit maintenant de travailler pour qu'en 2013 l'agriculture durable, permettant aux paysans de vivre de leur travail, dans le respect de l'environnement, et de lutter contre la désertification des territoires, soit à l'ordre du jour.



Une Europe sociale ?

Alors que le contexte de crise devrait mettre la politique sociale en premier plan, le bilan de la présidence française dans ce domaine est bien maigre.



La durée du temps de travail au centre des débats.

Sur le plan institutionnel, la présidence a néanmoins été jalonnée par un certain nombre « d'événements » (« dialogue de haut niveau » à Turin en juillet sur le « modèle social européen », une conférence sur les services sociaux le même mois, une rencontre entre États et syndicats en septembre sur le stress au travail, rencontres sur l'expérimentation sociale ...) qui sont plus ou moins passés inaperçus.

La CES appelait pourtant de ses vœux un véritable agenda social, pour remettre ce sujet au cœur des priorités, y compris et surtout dans ce contexte de crise. « On ne peut pas faire l'économie du social », indiquait-elle lors de la réunion informelle des ministres du travail et des politiques sociales début juillet.

Il s'agissait pour les syndicats, d'aboutir enfin à une définition des services sociaux d'intérêt général (SSIG). Sur ce plan, si le ministre Xavier Bertrand a bien évoqué devant le parlement européen la nécessité d'élaborer « une feuille de route » pour les SSIG, le travail ne fait que commencer, et le cadre des débats (Comité européen de normalisation) n'apporte pas, c'est le moins que l'on puisse dire, de grandes garanties démocratiques. En ce qui concerne le temps de travail,

les choses ne pouvaient pas plus mal commencer avec la décision prise par le Conseil emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) du mois de juin 2008, déréglementant la durée du temps de travail et en ouvrant la possibilité théorique de l'allonger jusqu'à 78 heures par semaine. Le rapport d'Alejandro Cercas, Membre du Parlement, qui désavoue cette décision, a été adopté par la commission de l'emploi et des affaires sociales dernièrement. Reste que le

17 décembre, le Parlement européen votera en session plénière la révision de la directive Temps de travail. Une Euro-manifestation, intitulée « Priorité aux travailleurs, et non aux horaires de travail à rallonge », est organisée le 16 décembre 2008 à Strasbourg et marquera le lancement et la première étape d'une campagne plus large de la Confédération européenne des syndicats (CES) sur ce thème, avant les élections européennes. La FSU y sera présente.

16 décembre, Euromanifestation à Strasbourg

Pour la « Priorité aux travailleurs, et non aux horaires de travail à rallonge ».

Cette manifestation à l'initiative de la CES vise à exiger des parlementaires européens qu'ils rejettent les propositions du Conseil pour la révision de la Directive sur le temps du travail lors du vote prévu le 17 décembre. « À un moment où la récession se profile à l'horizon et où le chômage augmente, les travailleurs ont besoin de plus de droits à l'information et à la consultation, de meilleurs contrôles sur le temps de travail, de garanties de niveaux décents en matière de salaire et de profits, et de l'assurance que leurs droits fondamentaux à la négociation collective et aux grèves ne seront pas sapés par la Cour de Justice européenne et le marché unique. »

La FSU y sera représentée et appelle tous les personnels qui le peuvent à y participer.



Guerre et paix

Ossétie, Palestine, Afghanistan... les conflits dans le monde n'ont pas manqué depuis six mois. L'Union Européenne a tenté de se faire entendre.



Le monument de l'indépendance à Kiev. Pour l'instant, l'Ukraine reste à la porte de l'OTAN.

à Kaboul, moins de 30 % des habitants ont l'eau potable. La misère est telle qu'une partie de la paysannerie afghane est retournée, pour assurer sa subsistance, à la culture du pavot, matière première de la fabrication d'opium et d'héroïne. L'insécurité s'est développée ce qui peut permettre aux talibans de reconquérir une nouvelle légitimité.

La question de l'OTAN

L'OTAN avec la France et les pays associés a fait la preuve de son incapacité à sortir ce

Le début de la présidence française a été marqué par le conflit qui a éclaté en Ossétie du sud le 8 août entre la Géorgie et la Russie. L'attaque géorgienne sur l'Ossétie du sud et la riposte disproportionnée russe ont mis en évidence les risques de guerre que fait courir à l'ensemble du monde, la volonté d'élargir l'OTAN. Et l'on sait que le gouvernement géorgien a bénéficié du soutien politique et logistique des USA. L'Union Européenne a joué un rôle de premier plan pour l'arrêt des hostilités et le retrait des troupes russes de la Géorgie. Mais cela ne suffit à établir une paix durable dans cette région, et l'UE doit sans doute s'engager davantage dans des relations directes et des accords avec les pays du Caucase et la Russie dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Cela concerne notamment les questions d'énergie qui sont au centre des préoccupations et qui auraient dû être intégrées à la politique de développement durable définie qui avait été définie comme l'une des priorités de la présidence française de l'UE. L'entrée dans l'OTAN de l'Ukraine et de la Géorgie vient en tout cas d'être repoussée.

Au Moyen-Orient, l'Union Européenne, par la voix de la présidence française, a déploré la décision « disproportion-

née » prise par le gouvernement israélien, qui conduit une nouvelle fois à punir collectivement l'ensemble de la population civile à Gaza où la situation humanitaire est très préoccupante, et a appelé Israël à rouvrir les points de passage, au moins pour les convois humanitaires. Elle a également « déploré » que certains représentants européens, dont le consul général de France à Jérusalem, qui « participaient à une visite sur le terrain pour évaluer la situation humanitaire et économique, se soient vus interdire l'accès à Gaza ».

Nouvelle inquiétante: un nouveau protocole de coopération UE / Israël offrant un accès illimité aux programmes scientifiques est proposé par la commission européenne, alors que sur le terrain, se poursuivent de nombreuses violations du droit international.

En Afghanistan

En Afghanistan, le bilan de la présence militaire en Afghanistan est dramatique, ce sont principalement les populations qui sont victimes des troupes étrangères. La population afghane est loin de pouvoir profiter des efforts de reconstruction et de l'action humanitaire promises. Ainsi

pays de la situation dramatique dans laquelle il se trouve contrairement au mandat reçu par l'ONU. Dans cette période, la mort des soldats français a été malheureusement la démonstration de l'impasse dans laquelle le Président de la République a engagé la France avec l'envoi de troupes supplémentaires, dont nous demandons le retrait. La communauté internationale, et particulièrement l'Union Européenne doivent avoir pour objectif prioritaire de lutter contre la pauvreté, de mettre l'Afghanistan sur les rails du développement économique et social, et d'agir pour la paix dans ce pays et dans la région.

Les mandats de l'ONU doivent être changés dans le respect d'un droit international devant s'appliquer à tous et mis en œuvre différemment. La France doit faire prévaloir une politique fondée sur le droit, l'exigence de sécurité collective et préventive et le désarmement. Elle doit développer des coopérations en faveur du développement durable et des droits de l'Homme.

La FSU rejoint les forces de paix qui appellent à faire du 60^e anniversaire de l'OTAN, début avril 2009, un moment de forte mobilisation internationale pour dire « Non à l'OTAN, non à la guerre ».

Les jouets de demain

Y aura-t-il des jouets pour Noël, et lesquels ? La question peut prêter à sourire, mais la crise financière pourrait bien avoir des conséquences dans cette période pourtant sacralisée que constituent les fêtes de fin d'année.

Selon une étude réalisée par le cabinet Deloitte, il semble bien que les Français soient enclins à réduire leurs dépenses. La part de l'alimentaire



© TRÉVIERSNAJA

étant relativement préservée, ils diminueront le nombre de bénéficiaires de leurs cadeaux, et dépenseront

6,7 % de moins que l'an passé. Mais l'étude souligne que les enfants devraient être épargnés, et qu'ils pourront donc encore croire, en 2008, au père Noël...

Reste à connaître le contenu des paquets déposés au pied du sapin. Dans ce domaine, trois tendances se dessinent depuis quelques années : électronique, écologique, éthique.

Des jouets électroniques

On ne se contente pas de doter les jouets, même les plus simples, des fonctions de base que sont les mouvements, sons et lumières, souvent pré-programmés. Les possibilités sont maintenant bien plus grandes. Qui sait que l'on peut, désormais, concevoir les modèles d'un célèbre jeu de construction à base de briques en plastique coloré sur son ordinateur, comme dans un bureau d'étude, et vérifier son fonctionnement avant de la réaliser avec les vrais éléments ? Si les boîtes contenant les briques sont payantes, le logiciel, lui, est en téléchargement libre...

Mais l'aboutissement ultime – provisoirement - de l'électronique dans les jouets est représenté par les robots : apparus depuis quelques années, il ne s'agit plus des imitations

plus ou moins réussies des humanoïdes des bandes dessinées d'autrefois, mais de véritables robots, dotés de mécanismes et de motorisation, et qui surtout réagissent à leur environnement grâce à une série de capteurs. Ils peuvent par exemple suivre un objet ou un mouvement, éviter les obstacles, reconnaître les couleurs, un visage ou une voix.

Le plus connu d'entre eux est le fameux « chien-robot », issu du programme « AIBO » de Sony. Le dernier-né de la gamme, QRIO, est un prototype humanoïde. Cependant, la firme japonaise a arrêté sa production en mars 2006, pour mieux se recentrer sur d'autres produits, incontournables dans le domaine du jouet : la console de jeux, qui intègre depuis peut, elle aussi, la technologie de capteurs de mouvements.

Des jouets écologiques

Les jouets sont écolos. En particulier, le bois et les autres matériaux « naturels » reviennent en force, pour remplacer les plastiques : maisons de poupées, établis, jeux de construction l'ont adopté. Autre tendance forte, plus récente : la disparition des piles, qui représentent souvent un coût important (elles sont parfois plus chères que le produit lui-même), et sont très polluantes : seules 30 % d'entre elles sont recyclées. Des gammes complètes de jouets contiennent désormais une dynamo, et les enfants n'ont qu'à remonter la manivelle, secouer le jouet, ou tirer une ficelle pour le faire fonctionner. Finis les dommages prématurés dus aux piles coulées dans l'appareil, et surtout, un jouet qui fonctionne à tout moment, dès sa sortie du paquet !

À noter que le projet le plus abouti est sans conteste une voiture miniature... à hydrogène, livrée avec sa station de ravitaillement et un module solaire. Elle a été conçue par une entreprise

L'empire du jouet

Les jouets proviennent à 75 % de la Chine, leader incontesté dans ce domaine, et même les marques « nationales » comme Smoby (France) ou Lego (Danemark) ont délocalisé leur production. Un des derniers vestiges de la production traditionnelle du Jura est... un musée du jouet, même si certaines entreprises maintiennent une production locale de jouets en bois notamment. Cependant, les concepteurs, les graphistes, les designers...

regroupés dans les bureaux d'études implantés dans les pays « consommateurs » n'ont cessé d'analyser – et de produire - les nouvelles tendances, les effets de mode, pour tenter de concevoir les jouets de demain.

La production chinoise a été mise en difficulté ces dernières années, avec les affaires liées aux malfaçons – pouvant mettre en danger la sécurité des enfants - des jouets de marque fabriqués dans ce pays.



© BRAUN/NAJA

spécialisée dans la recherche et le développement de technologies à hydrogène, pour financer la recherche sur cette source d'énergie...

Des jouets éthiques

Respecter l'environnement, polluer moins... oui, mais quand 75 % des jouets sont encore fabriqués en Chine, par des travailleurs sous-payés, quand ce n'est pas par des enfants eux-mêmes... De quoi gâcher la fête.

La solution: au même titre que les produits alimentaires, on peut maintenant acheter des jouets « équitables », des créations réalisées par des artisans ou des créateurs qui respectent l'environnement et les normes sociales.

Ballons de foot utilisant des matériaux naturels, issus de plantations répondant aux critères environnementaux et sociaux les plus stricts (FSC, Max Avelar...), jeux de société sur la bio-diversité, doudous écologiques, livres en bois... le jeu ou le jouet éthique combine les qualités écologiques et le respect des valeurs. C'est assurément le produit promis à un grand avenir. Encore faut-il pouvoir se les acheter.

EMMANUEL GUICHARDAZ

3 questions à Gilles Brougère : « C'est l'enfant qui décide »

Qu'est-ce qui a changé dans le rapport que les enfants entretiennent avec les jouets ?

L'enfant est maintenant un décideur par rapport au jouet. Il y a une relation de plus en plus directe entre le fabricant et l'enfant, à travers la médiatisation, la publicité. Cela change la logique qui reposait autrefois sur le filtre parental.

Le deuxième élément, c'est que le jouet s'éloigne de plus en plus du domaine du réel, du réalisme, pour présenter un univers imaginaire.

La fonction du jouet a donc changé ?

L'univers du jouet est un monde alternatif, compensatoire au monde réel, plus qu'une préparation au monde futur des adultes. Il y a donc une déconnexion entre la logique d'apprentissage, de préparation au

futur et le monde du jouet. C'est une évolution qui est apparue dans les années soixante aux États-Unis, et progressivement en France dans les années soixante-dix / quatre-vingt.

Quelles sont les évolutions les plus récentes ?

Ce qui caractérise l'évolution du jouet plus récemment, ce sont les relations qu'il entretient avec les différents supports : télévision, livre, film, jeu vidéo. Ce dernier a un rôle important, car il est à la charnière entre le monde de l'image et celui du jeu, et fait le lien entre ces deux univers qui sont de plus en plus interdépendants. Cela constitue la logique de la moitié au moins des jouets actuellement commercialisés.



Gilles Brougère, Professeur de sciences de l'éducation, Université Paris XIII, spécialiste du jouet.

Europeana, grand flop européen

Jeudi 20 novembre, les internautes pouvaient enfin se connecter sur Europeana, la nouvelle bibliothèque numérique. La joie fut de courte durée, le site ayant fermé immédiatement, victime de son succès.



© JULIAN BALTIMORE

Pas simple de lancer un site internet, mais on pouvait attendre d'un projet d'une telle envergure davantage d'anticipation. Les « 10 millions de clics par heure » annoncés fièrement par Viviane Reding, vont engendrer 100 000 euros supplémentaires pour réparer les serveurs d'Europeana.

Des erreurs auraient été faites par la société en charge d'héberger les serveurs, basée à La Haye. Selon les responsables du projet Europeana, cette société aurait utilisé des systèmes de répartition de charge basés sur des logiciels au lieu d'acheter des serveurs propres, plus efficaces. Il faut dire qu'un répartiteur de charge de bonne qualité coûterait aux alentours de 30 000 à 40 000 euros... Du côté de la Commission européenne, on relativise : "Les serveurs ne se sont pas crashés mais ont été seulement gelés, pourrait-on dire. La navigation se faisait mais à une trop faible vitesse (plusieurs minutes au lieu de secondes). Nous avons alors pris la décision de fermer le site". Jon Purday, le porte-parole d'Europeana explique là que les mesures ont été prises pour l'avenir. Le site de l'Ina, qui avait lui aussi subi des aléas identiques lors de son lancement, aurait pu servir d'exemple. Les internautes, qui se réjouissaient à l'avance d'utiliser un tel outil, devront attendre un mois. C'est à la veille de Noël que le site devrait se remettre à fonctionner et que les deux millions d'objets culturels numérisés seront accessibles. À suivre.

Nuits d'images au Grand Palais

140 installations, projections photographiques, cinématographiques et vidéographiques, produites par 200 artistes européens à la pointe de la création numérique, jeunes artistes et artistes internationalement reconnus, offriront dans la nef du Grand Palais un spectacle nocturne inédit. Une œuvre de Charles Sandison, commande publique du Centre national des arts plastiques, animera toute la façade du Grand Palais pendant la manifestation, du 18 au 31 décembre, de 17 h à 10 h du matin. Dans la nuit, des images www.grandpalais.fr

Tissé métisse 2008 à Nantes



© TISSÉ MÉTISSE 2008

Implantée dans le quartier populaire de Bellevue à Nantes, l'association a pour objectif de faire se croiser les associations de quartier et de l'engagement citoyen, le monde du travail par les comités d'Entreprise, les structures de l'éducation populaire, les collectifs artistiques et culturels. Tissé Métisse est une grande fête populaire au cœur de l'hiver, prolongeant la lutte contre les discriminations et

encourageant le vivre ensemble. Concerts et spectacles pour tous les goûts et tous les âges. Le 13 décembre www.tisse-metisse.org

Che Malambo à Lyon



Che Malambo est un ballet unique en son genre où s'expriment la virtuosité du malambo argentin et la puissance peu commune de ses zapateados, frappes de pieds caractéristiques. 13 danseurs, mi-hommes mi-chevaux offrent du premier au dernier souffle un spectacle vibrant des traditions de la pampa. Du 9 au 14 décembre, au Toboggan à Lyon. www.letoboggan.com

L'esclavage au cinéma

Le 9^e Festival International du Film contre l'Exclusion et pour la Tolérance (FIFET) a pour thème Visions de l'esclavage au cinéma. La programmation de longs métrages parmi lesquels L'esclave libre, La dernière cène, Rue case nègres..., est suivie de rencontres avec des personnalités universitaires,



©

associatives et du monde du travail. Parmi les invités : Christiane Taubira, Lilian Thuram, Firmine Richard, Euzhan Palcy, Sotigui Kouyate... Du 5 au 13 décembre Maison de l'UNESCO à Paris. www.fifet.org

Le double à Strasbourg

L'association Chambre à part de Strasbourg expose jusqu'au 14 décembre l'œuvre de Martina Bacigalupo sur la recherche d'identité et la représentation de l'altérité. Dans Le double, elle travaille sur l'identité équivoque des vrais jumeaux : leur similitude conduit inévitablement à une confusion perpétuelle des personnes. La question de l'être et de sa représentation est soulevée. Galerie La Chambre

Premiers plans Angers 2009

Du 16 au 29 janvier, le festival Premiers Plans propose l'intégrale de Luis Bunuel. Reprise en juin à la Cinémathèque de Paris. Les 70 000 spectateurs attendus verront une sélection de 15 films, d'Antonioni à Wim Wenders, illustrant le cinéma réalisé par les Européens aux États-Unis. Autre volet, le film d'animation, en présence de deux auteurs, Raoul Servais et Jean-François Laguionie (« L'île de Black Mor »). Soixante-dix premiers films européens donneront une idée de la vitalité de la création cinématographique contemporaine.

Audiovisuel public : le pouvoir renforcé de l'exécutif

La loi sur l'audiovisuel public, sauf coup de théâtre de dernière heure, ouvrira l'année 2009 sur un paysage audiovisuel français transformé. Par le pouvoir de nomination et le contrôle total des budgets, le président de la République se donne tous les pouvoirs.

La loi sur l'audiovisuel public n'est pas votée à l'heure où nous clôturons ce dernier numéro de l'année. Mais il y a hélas peu de chance que les choses changent sur le fond par rapport au projet de loi voulu par le Président et déposé par le gouvernement.

2009 va donc s'ouvrir sur une nouvelle télévision publique. Trois changements fondamentaux vont apparaître. D'abord France Télévisions sera regroupée en une seule entité au lieu des 49 sociétés précédentes avec en ligne de mire la suppression d'un millier des 10 000 emplois actuels. Les salariés de l'entreprise ont manifesté leur inquiétude, observé une journée de grève, pour l'emploi bien sûr, mais également pour la deuxième modification d'importance : la suppression de la publicité sur les écrans publics. Le projet de loi prévoit une entrée en vigueur dès le 5 janvier prochain.

Financement sous dépendance

Or le financement pour compenser ce manque à gagner n'est pas assuré (450 millions directement, mais plus si l'on prend en compte la création de programmes pour remplacer les temps de pub enlevés), même si le gouvernement a dû consentir des efforts pour 2009, sans que des garanties suffisantes ne soient inscrites dans la loi pour la suite.

Présidents nommés

Troisième mesure d'importance : c'est désormais le conseil des ministres qui nommera les présidents de France Télévisions et de Radio France, donnant ainsi, avec le contrôle sur le budget, un pouvoir exorbitant sur les médias publics à l'exécutif présidé par Nicolas Sarkozy. On n'en revient certes pas à l'époque gaulliste où le ministre de l'information, Alain Peyrefitte assis-

tait, pour ne pas dire dirigeait, la conférence de rédaction de l'ORTF. C'était assumé par le pouvoir et les Français n'en ont plus voulu. La réforme actuelle est plus incideuse. En est-elle moins pernicieuse pour la démocratie ?

JACQUES MUCCHIELLI



C'est désormais le conseil des ministres qui nommera les présidents de France Télévisions et de Radio France.

© CADIEU/ANJA

Débat vif à l'Assemblée

L'opposition a décidé de faire durer le débat sur l'audiovisuel public au grand dam de la majorité qui est pressée de mettre en œuvre la loi. « Nous voulons faire durer les débats pour que l'opinion publique se mobilise davantage, pour que ce ne soit pas une affaire confidentielle, limitée au Parlement » a expliqué le président du groupe socialiste Jean-Marc Ayrault. « Je comprends bien que le plan de l'opposition soit d'empêcher à tout prix que le texte soit applicable au 5 janvier. Mais alors, France Télévisions arrête de collecter les recettes de publicité et n'aura pas les ressources nécessaires, qui n'auront pas été votées. Eh bien, dites-moi, il y aura de quoi être fiers de vous, les amis ! », a attaqué le patron des députés UMP, Jean-François Copé.

La science au musée

Le grand virage des années quatre-vingt tournant les lieux d'expositions scientifiques vers le grand public n'a pas éliminé les musées lieux de recherche. La coexistence se veut plutôt pacifique. La preuve par Rouen, Toulouse et Lyon.

Le plus grand univers du savoir est désormais numérique, grâce à internet. Cela n'empêche pas la science, comme création universelle, d'avoir besoin de se montrer physiquement et publiquement. Ce désir qui la prend de se faire connaître du grand public, la pousse également à revendiquer sa place dans les musées et les expositions.



© MUCHELINAJA

La Cité des sciences et de l'industrie

Dès 1979, le physicien Maurice Lévy définissait le contenu de la future Cité des Sciences et de l'industrie de la Villette. Sa mission : "rendre accessibles à tous les publics les savoirs scientifiques, techniques et industriels, ainsi que de présenter les enjeux de société liés à leur évolution." Inaugurée en 1986, la Cité est

à la fois un musée, un centre de conférences, un lieu de spectacles et une médiathèque. Elle a accueilli plus de 67 millions de visiteurs en trente ans, ils étaient 1 577 000 en 2007.

Vingt ans après

Depuis vingt ans, les lieux d'exposition scientifiques sont donc plutôt tournés vers la sensibilisation, la formation intellectuelle.

Les nombreux domaines que couvre la science sont répartis en thématiques. Aujourd'hui, l'intérêt du public, polarisé par les nouveaux enjeux du développement durable, va plutôt vers les secteurs de l'énergie, l'environnement et la santé (Sondage Tns/Sofres 2007 pour le CNRS). Ces thèmes sont donc repris et déclinés selon la ou les disciplines abordées. Dans notre culture du loisir, il s'agit d'être attractif. C'est là que l'innovation muséale doit être performante. Pour faire venir le public à la science, il ne suffit pas de montrer les objets. Les mettre en scène, les animer, leur donner une perspective historique et d'avenir, toucher le visiteur, sont autant d'enjeux pour un lieu d'exposition.

Moins monumentaux et plus proches de la science en train de se faire,

puisqu'ils sont sur les lieux mêmes de la recherche, les Centres de Culture Scientifique, Technique et industrielle (CCSTI) ont également été créés dans les années quatre-vingt.

À Villeneuve d'Asq, depuis janvier 2006, le Forum départemental des sciences offre un planétarium pour l'initiation à l'astronomie, des expositions privilégiant l'exploration personnelle, des ateliers, un important centre de documentation. Au-delà, le CCSTI dispose d'outils pédagogiques destinés aux enseignants, aux animateurs...

À Montpellier, au cœur du pôle international de recherche agronomique (plus de 2 500 chercheurs et enseignants), Agropolis Muséum est dédié aux agricultures et aux nourritures du monde. Créé en 1995 par les dons de la communauté scientifique d'Agropolis, il est à la fois musée de société et centre de diffusion de la culture scientifique et technique. Son exposition permanente présente le combat historique de l'homme pour une alimentation suffisante et de qualité. Trois expositions annuelles sont organisées en lien avec l'actualité de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde.

L'avenir des muséums

Mais récemment, une dizaine de musées ont opéré de grands travaux. En 2007, leur réouverture a attiré les visiteurs de manière exceptionnelle. Parmi eux, deux musées d'histoire naturelle, de Rouen et de Toulouse, présentent aujourd'hui deux concepts muséographiques parfaitement opposés. Le premier a conservé ses vitrines d'autrefois alors que le second affiche une esthétique toute contemporaine. Preuve qu'il ne faut pas chercher de politique radicale du muséum d'histoire naturelle en France.

À Rouen, que des raisons de sécurité ont fait fermer pour dix ans de travaux, un rafraîchissement et une mise en conformité font la différence. Les collections semblent n'avoir pas bougé, le visiteur est surpris... que rien n'ait changé.

À Toulouse, le muséum affiche une architecture avant-gardiste. L'amé-

Forum européen du musée 2008

Le Forum européen du Musée a été créé en 1977, sous l'égide du Conseil de l'Europe, pour décerner chaque année une série de prix. Leur objectif est de favoriser les idées nouvelles apparues et mises en pratique dans les musées européens, notamment les nouveaux musées ou ayant connu une rénovation notable, dans lesquels des approches novatrices ont été mises en œuvre avec succès et où une attention particulière est accordée à l'éducation, au divertissement et au confort du visiteur.

Pour 2008, parmi les 56 musées candidats

(représentants 24 pays), le Prix Micheletti, (décerné pour le musée technique ou industriel) a été attribué au musée des Sciences de l'université de Coimbra au Portugal qui a impressionné les membres du jury par la sensibilité de la restauration néo-classique de son laboratoire de Chimie. Par ailleurs sur le thème « Secrets de la vie et de la matière », le musée a établi des passerelles entre les disciplines scientifiques tandis que l'intégration de l'édifice historique et des collections à des activités et expériences interactives est particulièrement réussie.

Résolument tourné vers le XXI^e siècle, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse a rouvert en 2007. Le public découvre son architecture HQE, ses collections scénarisées, ses sites aménagés selon des critères environnementaux... et son site web.



agement de ses salles tourne résolument le dos à la tradition du cabinet de curiosités. Au-delà des collections, c'est la conception environnementale du bâtiment et de ses jardins qui a été plébiscitée. Ce bâtiment HQE, le premier réalisé par la Ville, a reçu le prix 2007 de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées. Il utilise des énergies renouvelables et, dans ses jardins, la récupération des eaux de pluie permet d'équilibrer l'étang sauvage et de compenser les pics climatiques. En extension, le site web du Muséum propose des expositions virtuelles. Enfin à Lyon, le futur Musée des Confluences, depuis dix ans en travaux, devrait ouvrir en 2010. Il se positionne comme un musée des sciences et des sociétés. Pour ses concepteurs : « Approcher la complexité du monde exige de faire appel à l'ensemble des sciences tout en tenant compte de la pluralité des sociétés. » Héritier du Muséum, fondé par Guimet, il en accueille toutes les collections, les répartissant en trois domaines : sciences de la Terre, sciences de la Vie et sciences de l'Homme. Un quatrième domaine sera ajouté, celui des Sciences et Techniques.

VÉRONIQUE GIRAUD

3 questions à

Serge Chaumier : « Les musées développent le discours »

Est-ce la science est une discipline plus difficile à exposer qu'une autre ?

On est entré dans une nouvelle ère, où les musées développent le discours. Le musée apporte des codes de lecture et de compréhension. Cela n'aurait pas de sens aujourd'hui de montrer des objets sans les expliquer. À la création du CNAM, on présentait les objets pour l'étude, en tant qu'instruments des apprentis savants. Aujourd'hui, on les insère à l'intérieur d'un discours explicite. La Cité des Sciences et de l'Industrie a été créée pour le grand public, elle n'a pas été conçue pour les chercheurs. On observe cependant un retour, pour certaines sciences, aux collections du musée. Pour des questions de patrimoine génétique, par exemple, des études ADN

portent sur les animaux conservés. Le musée redevient alors un lieu de recherche.

Sur quels principes, selon vous, la science doit-elle s'exposer ?

Dans un même lieu, dans une même exposition, différents domaines scientifiques coexistent. Il y a une plus grande écoute des publics, l'objectif du musée est que la science soit mieux comprise. La recherche est ailleurs. Le musée est un lieu de rencontre, ce qu'il propose peut être de l'ordre du jeu. Suprême illustration avec la nouvelle exposition Epidemik de la Cité des Sciences, conçue comme un jeu vidéo.

Des lieux à recommander ?

Les CCSTI sont des endroits remarquables. Des expositions y sont organisées,



DK

Serge Chaumier est professeur à l'Université de Bourgogne, responsable de l'option muséologie et muséographie à l'Institut Diderot, directeur du Centre de Recherche sur la Culture et les Musées.

comme celles de Grenoble pour les nanotechnologies, de Montbéliard pour l'alimentation, Villeneuve d'Ascq, Bordeaux... Selon les lieux, selon les expositions, on attire des publics très variés, des scolaires aux familles. Pour ces dernières, les muséums d'histoire naturelle : La Rochelle, Toulouse, la Galerie de l'évolution, sont très prisés.

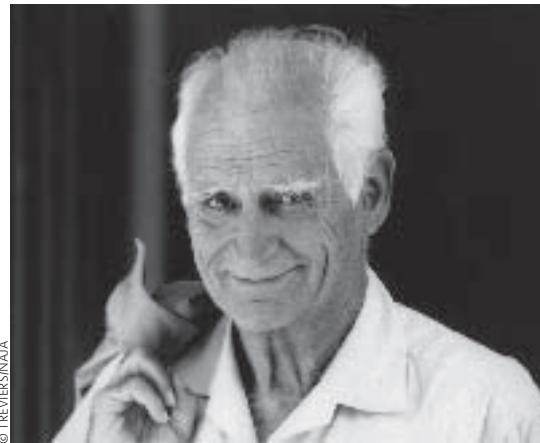
Ce mois-ci, nous avons rencontré **Michel Serres** à l'occasion de la sortie de son dernier livre « La Guerre mondiale ».

La guerre, c'est d'abord pour vous des souvenirs et, vous citant, d'« abominables tueries ».

J'ai l'âge d'avoir assisté à plusieurs guerres. Ma mère fut la seule de sa fratrie décimée à pouvoir se marier, mon père a été gazé à Verdun. Mes premiers souvenirs datent de 36, j'avais alors 5 ou 6 ans et j'habitais vers la frontière espagnole d'où affluaient des réfugiés. À 9 ans, je me souviens des foules de réfugiés qui arrivaient du nord et de l'est de la France. Après la seconde guerre mondiale, ce fut la guerre d'Algérie, cette fois dans l'armée. Entre ma naissance et l'âge adulte, il n'y eut que la guerre. Et il arrive qu'à mes étudiants ou à mes petits-enfants je me sente obligé de raconter la guerre à travers mon souvenir, d'exprimer que la guerre on s'en souvient, alors que la paix on l'oublie. Nous oublions que, depuis 60 ans, l'Occident est en paix. C'est pourquoi j'ai tenu, au début de mon livre, à parler de la guerre, au sens classique du terme.

Dans votre livre, vous posez la question : « pour un philosophe, qu'est-ce que comprendre la guerre ? »

Comme je voulais donner à la guerre une définition originale, je donne à guerre mondiale un sens plus évident encore, la guerre que l'humanité mène contre le monde. Car nous n'avons jamais eu conscience que nous menions une véritable



© TRÉVIERS/NAJA

guerre contre l'eau, l'air, la terre. Et, depuis quelques décennies, alors que nous sommes en train de la gagner, nous nous rendons compte que nous sommes en guerre. Autrefois, la guerre était locale, on défendait ses vignes, son lopin de terre. Aujourd'hui, il s'agit de la terre dans son ensemble, de l'atmosphère à la mer. J'ai écrit un livre « Le contrat naturel », qui fut très critiqué par les pouvoirs en place. Aujourd'hui, ce que j'appelai il y a vingt ans contrat naturel se nomme pacte écologique. Et on oublie que ce contrat que nous devons signer, c'est en quelque sorte un armistice, un traité de paix.

Mais combattre la terre, c'est se battre contre les hommes ?

En général, les politiques, les médias définissent les jeux à trois. Oui, nous nous battons les uns contre les autres, mais les belligérants sont tous les deux contre le monde. Lorsqu'on a creusé pour construire la ligne TGV Strasbourg Paris, on a découvert que les Anglais et les Allemands avaient truffé la terre d'explosifs. Toutes nos entreprises se soldent à trois.

“La guerre de l'humanité contre le monde”

Vous validez l'idée de puissance de dissuasion. Tout en étant pacifiste, vous pensez que la guerre a apporté du droit dans la violence ?

Dans une guerre, le droit est défini, les termes juridiques sont fixés clairement, à la déclaration de guerre, à l'armistice et, au-delà, par des traités. Et il s'agit d'armées. Alors que, dans le terrorisme, on ne sait pas qui, quand, où attaquer.

Votre livre est parcouru par Horace, de Corneille. Qu'y voyez-vous ?

Au cœur de mon livre, c'est la guerre d'Albe contre Rome, la lutte à mort. Il s'agit justement d'un jeu à trois. Rome va être brûlée, symbolisant la destruction de l'univers, et la tragédie se retourne. Le jeu n'est plus à deux mais à trois et Corneille devient notre journaliste préféré. Cette incursion de l'immense tragédien oublié vient d'un souvenir personnel. Après le 11 septembre, j'ai été parmi les premiers à prendre un vol vers les États-Unis (nous étions quatre ou cinq dans l'avion). J'y suis professeur et je devais me rendre dans la Silicon Valley. Le soir de mon arrivée, j'étais invité à dîner chez une amie. À sa table, il y avait des Arabes, des Israéliens, des Palestiniens, et au cours du repas, quelqu'un dit : « comment se fait-il que les kamikazes fassent la queue pour mourir ? ». À ce moment, ces mots sont sortis de ma bouche : « Mourir pour le pays est un si digne sort, qu'on briguerait en foule une si belle mort », citant Horace de Corneille. Cela n'expliquait pas, mais l'évidence apparaissait.

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE GIRAUD



La Guerre mondiale
Michel Serres
Collection Essais-Documents
Éditions le Pommier
Prix : 19,90 €

Qui a le pouvoir de faire baisser
votre taux d'emprunt ?

Vous !

Le
Rendez-vous

CASDEN
BANQUE POPULAIRE

Publicité réalisée par la Banque Populaire CASDEN, 10 rue de la République, 92000 Nanterre. CASDEN est une banque populaire. Pour en savoir plus, contactez votre conseiller CASDEN ou visitez le site www.casden.fr.

Créée et gérée par des enseignants, la **CASDEN Banque Populaire** est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Avec le **Programme 1,2,3** découvrez une épargne différente, souple et disponible pour bénéficier des **meilleurs taux de crédits CASDEN**.

Venez nous rencontrer dans une agence Banque Populaire, dans une Délégation Départementale CASDEN ou connectez-vous sur www.casden.fr.



Fatigue des cordes vocales -
Enrouement - Extinction de voix

Votre voix est précieuse !



Salles bruyantes et mal insonorisées ?
Vous devez forcer votre voix et chaque jour
c'est elle qui souffre. Pourtant elle est essentielle
à l'exercice de votre métier, c'est même votre
principal outil de travail.

**En cas d'extinction de voix, d'enrouement
ou de fatigue des cordes vocales,
prenez Homéovox !**

Médicament homéopathe traditionnellement utilisé dans le traitement des affections de la voix : extinction de voix, enrouement, fatigue des cordes vocales.
Demandez conseil à votre pharmacien. Si les symptômes persistent, consultez votre médecin. Ils ont affecté le votre. Dès 4 ans.

LABORATOIRES
BOIRON

© 2011 Boiron - Tous droits réservés